



ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Séance du 23 octobre 2013

CONTRIBUTION

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EN 2013

PRESENTEE PAR **Monsieur Jean-Marie BEZ**

AVERTISSEMENT

Le document de synthèse, le tableau de bord et l'ensemble des débats constituent la contribution du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional à la conjoncture régionale pour l'année 2013. De part son caractère, cette contribution ne saurait constituer un Avis du CESER.

SOMMAIRE

EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL MIDI-PYRENEES	7
CONTRIBUTION “la conjoncture économique, sociale et environnementale de La Région Midi-Pyrénées en 2013”	11
PREAMBULE	13
INTRODUCTION	13
LE BILAN DE L'ANNEE 2012 ET LE PREMIER SEMESTRE 2013	15
<i>La situation économique en 2012 et au 1^{er} semestre 2013</i>	<i>15</i>
<i>La situation sociale</i>	<i>17</i>
<i>La situation environnementale</i>	<i>19</i>
CONCLUSION	21
CONTRIBUTIONS AU DEBAT DES ORGANISATIONS DU CESER	23
EXTRAIT DE LA CONCLUSION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL MIDI-PYRENEES	59
TABLEAU DE BORD	63

**EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY,
PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL REGIONAL MIDI-PYRENEES**

Mesdames, Messieurs les Conseillers, Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

Nous allons commencer cette dernière session de la mandature qui se poursuivra jusqu'au 24 aux alentours de 17 heures 30.

Le quorum est largement atteint et dépassé, nous avons quelques procurations pour un seul vote cet après-midi, c'est le vote sur les modifications du règlement intérieur.

Pour la séance de demain, j'invite les rapporteurs à faire preuve d'esprit de synthèse avec l'appui des chargés de mission pour passer la présentation des rapports dans le périmètre horaire maximum de 20 minutes ; au-delà, on décroche, vous le savez.

Demain nous avons cinq projets d'avis. Cet après-midi, on prendra dans l'ordre le règlement intérieur, les modifications validées par le bureau, le débat de conjoncture nécessaire qui sera forcément pérennisé et amélioré. Une fois par an c'est nécessaire, on verra la période, octobre ou fin juin, mais c'est un moment qu'il faudra retravailler pour bien le situer et s'y préparer. C'est Jean-Marie BEZ qui fera l'explication du document de conjoncture soumis à débat dans le périmètre de trois fois 30 minutes par collègue.

Michel BAYLAC présentera les travaux de la section Europe International, je le remercie par anticipation.

Demain matin, il faudra commencer à l'heure, on ne coupera pas au quart d'heure de retard universel, mais il faut essayer d'être ponctuel parce qu'il y a en plus de l'intervention que je ferai demain matin - je n'en fais aucune aujourd'hui pour ne pas avoir à parler deux fois ou trois fois, vous aurez le texte intégral que je réduirai dès qu'on aura fini la séance parce qu'il est global donc long - après moi le Président MALVY...

Nous commencerons les avis dans l'ordre qui vous a été indiqué après les réglages faits par le bureau pour bénéficier aussi de la présence des rapporteurs :

- l'avis sur la contractualisation avec Claude DUPUY préparé par la commission 6
- le tourisme en région présenté par Bernard CASSAGNET préparé par la commission 2

- la contribution de Midi-Pyrénées à la transition énergétique présentée par Marielle GAUDOIS parce que le changement de date ne convenait pas à Didier LASCOUMES qui est en déplacement en Chine,
- puis un déjeuner auquel participera avec nous le Président de Région.
- À 14 heures 30, nous seront présentés le rapport préparé par la commission des Affaires sociales « de la vulnérabilité économique et sociale à l'exclusion, quels chemins vers l'inclusion », le rapporteur est Denis-René VALVERDE
- L'Avis sur le transport régional de marchandises dont la rapporteure initiale était José CAMBOU- le changement de date la contraint à Paris - c'est donc Jean BERTIN qui a accepté d'en faire la présentation. Je le remercie.
- Puis, après les explications de vote et vote, l'assemblée plénière s'achèvera.

Je ne commenterai pas l'arrêté de notification envoyé par Monsieur le Préfet daté du 10 octobre et envoyé le 15, publié sur le site le 14 octobre à 18 heures 45 parce que je ne suis pas l'État. Je sais qu'il a provoqué des réactions, des recours, des interrogations.

Le Président de Région sera demain à l'ouverture et participera au déjeuner.

Je tiens à remercier l'équipe administrative qui, amputée du quart de l'effectif en arrêt de travail, a eu à gérer une plénière sur deux jours et la prochaine le 13 novembre 2013. Merci parce que sans l'administration on ne peut pas faire grand-chose.

Un commentaire par rapport à l'actualité, vous aurez dans l'après-midi le communiqué que j'ai rédigé vers 13 heures puisque le ministre des Transports a annoncé au nom du gouvernement les financements, le calendrier pour la LGV dans le cadre du Grand Projet Sud-Ouest (GPSO), les études pour la déclaration d'utilité publique (la DUP) commenceront à partir de juin 2014, les travaux en 2018, Toulouse pour 2024. C'est l'annonce qu'on espérait et c'est pour cela qu'on a fait du lobbying avec un colloque important et réussi à Paris le 9 octobre, il y a deux semaines. La réalisation de la section Bordeaux-Dax est annoncée pour 2027.

Je rappelle à l'assemblée que les financements européens sont possibles, l'Europe va financer pour un milliard d'euros l'interconnexion vers Hendaye et le Pays Basque. Je viens de saluer il y a un instant Jean-Claude GAYSSOT, Vice-président de la région Languedoc-Roussillon, qui représentait le Président Christian BOURQUIN au colloque à Paris pour dire « il faut que la Région Languedoc avec les collectivités concernées fasse un dossier pour l'Europe », parce que le fonctionnaire européen de la commission concernée, en visioconférence le 9 octobre nous a indiqué que l'Europe pourrait aller jusqu'à 30 ou 40 % du financement de l'infrastructure, à condition que la France présente un dossier.

Je rappelle ici que la question du TGV n'est pas simplement d'aller plus vite à Paris, mais il s'agit de mettre en réseau les métropoles du Grand Sud de l'Europe. Les métropoles tirent la croissance et elles mettront en réseau les écosystèmes de la croissance et de l'innovation, les investissements réalisés créeront des milliers d'emplois et participeront à la relance.

Sur les infrastructures, il ne faudra pas avoir une vision à cinq ans, mais une vision de long terme pour ne pas se mettre sur la stratégie du renoncement à tout et pour arriver à moderniser notre pays en respectant aussi, bien sûr, les principes du développement durable.

J'attire votre attention enfin sur un point, personne ne sait comment on peut faire passer demain sur une seule voie, qui date d'un siècle, le TGV, les trains intercitys, les TER cadencés et le fret ferroviaire ; cela n'existe nulle part au monde et la France, donneuse de leçon au monde entier, est toujours en retard. Fermez le ban, on suivra ce dossier.

CONTRIBUTION

**LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE,
SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE
DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES EN 2013**

PREAMBULE

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en français classique une conjoncture est une situation résultant d'un ensemble d'événements et qu'au sens où nous l'entendons ici la conjoncture, économique, sociale et environnementale est l'ensemble des conditions, causes, politiques ayant déterminé et déterminant l'état actuel de l'économie, du social et de l'environnement dans notre région Midi-Pyrénées.

Ces conditions, ces causes, ces politiques ne sont pas que midi-pyrénéennes et de surcroît certains d'entre nous peuvent y faire entrer des éléments que d'autre récuse.

Le CESER se bornera donc à présenter brièvement l'état de la conjoncture économique sociale et environnementale en Midi-Pyrénées, laissant à chacun des groupes qui composent notre assemblée le soin de l'expliquer par les causes, les conditions, les politiques qu'il voudra.

INTRODUCTION

Cette année encore, le Conseil économique, social et environnemental de Midi-Pyrénées poursuit sa tradition récente de présentation d'une note sur la conjoncture économique, sociale et environnementale de la région Midi-Pyrénées pour l'année 2013 qui est construite autour d'un document support présentant un bilan très succinct de l'année 2012 et la situation régionale au premier semestre 2013 ainsi qu'un tableau de bord.

Elle est enrichie par l'expression des diverses sensibilités représentées au sein de notre assemblée, recueillie lors du débat sans vote organisé en Assemblée plénière.

Cette note de conjoncture s'appuie sur les données les plus récentes présentées et communiquées par les organismes officiels et recueillies par l'administration du CESER Midi Pyrénées. Ces données concernent le premier semestre 2013.

Le document de synthèse, le tableau de bord et l'ensemble des débats constitueront la contribution du CESER au débat régional sur la conjoncture pour l'année 2013.

Cette note est censée permettre au CESER d'avoir une vision de la conjoncture régionale et en cela elle se veut introductive à la présentation des Orientations budgétaires et du Budget primitif 2014 du Conseil Régional Midi Pyrénées. Plus généralement cette note, enrichie des débats en plénière, reste un élément de réflexion et de référence pour l'ensemble des commissions du CESER, quels que soient leurs travaux spécifiques tout au long de l'année.

Le CESER rappelle que la conjoncture observée dans cette note s'inscrit dans un parcours de croissance en berne depuis 1974, pour les économies occidentales.

Les difficultés de disposer des données fines et actualisées concernant les 16 zones d'emploi de Midi-Pyrénées n'ont pas permis, autant que le CESER le souhaitait, d'apporter plus d'éléments économiques et sociaux sur l'évolution de ces zones.

LE BILAN DE L'ANNEE 2012 ET LE PREMIER SEMESTRE 2013

La situation économique en 2012 et au 1^{er} semestre 2013

En 2012 au niveau mondial, les taux de croissance le plus élevés parmi les pays de l'OCDE sont celui des Etats-Unis avec 2,8%, suivi de celui du Japon avec 2,0%.

La **zone Euro** a vu son taux de croissance passer de +1,5 en 2011 à -0,6 en 2012 et à -0,4 au premier semestre 2013.

Là encore la remarque faite l'an passé reste valide : les pays de l'Union européenne ont souffert à des degrés divers de l'aggravation de la crise des dettes souveraines avec une forte volatilité des marchés financiers ainsi que des plans de consolidation budgétaire qui ont contribué négativement à l'activité : (-1% de dépenses engendre -1,5% de croissance)¹. Pour rappel, la croissance a été en 2012 de 0,7 en Allemagne, -1,6 en Espagne et de -2,4 en Italie.

Pour la France l'évolution du PIB passe de 1,7% en 2010 à 2,0% en 2011 pour arriver à 0,0 en 2012. Un des moteurs de la croissance qu'est la consommation des ménages a été en repli historique de -0,4% en 2012. Ce recul, le deuxième depuis 1949, est la conséquence de la baisse effective du pouvoir d'achat qui a été aggravé par une augmentation des prix et par une faible augmentation des revenus d'activité et la stagnation des salaires.

Au deuxième trimestre 2013, le PIB en volume augmente de 0,5%, la production totale de biens et services retrouve un certain dynamisme (+0,9% après 0,0% au premier trimestre). La production de biens manufacturés se redresse (2,0% après 0,2% au premier trimestre).

La consommation des ménages augmente à nouveau, +0,4% après -0,1% au premier trimestre.

L'investissement recule moins fortement. Après quatre trimestres de repli en 2012 et un net recul début 2013 (-1%), la formation brute de capital fixe (FBCF)² diminue encore mais plus modérément au deuxième trimestre 2013 à -0,5%.

Dans cet environnement contrasté, l'économie de **Midi-Pyrénées** montre quelques signes d'éclaircies.

En effet, même si le taux de chômage continue à progresser dans la région pour atteindre un niveau record, l'emploi salarié repart en légère hausse dans les secteurs marchands non agricoles de la région.

Il est soutenu par le dynamisme confirmé de l'industrie aéronautique et spatiale mais aussi par le rebond de l'intérim, indicateur avancé de l'activité.

En revanche, les pertes d'emploi restent encore nombreuses dans la construction au premier semestre 2013 alors que le nombre de logements autorisés à la construction se redresse, mais pas celui des mises en chantier qui continue de régresser.

¹ Source : rapport FMI – octobre 2012

² FBCF : agrégat qui mesure en comptabilité nationale l'investissement (acquisition de biens de production) en capital fixe des différents agents économiques résidents.

L'Industrie

Au cours du premier semestre 2013, la production industrielle, conditionnée par des carnets de commandes antérieurs, s'est maintenue à un assez bon niveau spécialement dans les secteurs industriels des biens d'équipements électriques, électroniques et informatiques ainsi que dans la construction aéronautique. Pour les trois premiers secteurs, les carnets de commandes se sont rétrécis et sont jugés inférieurs à la normale.

Le Bâtiment

En Midi-Pyrénées, le nombre de logements autorisés à la construction au cours des 12 derniers mois restent en recul de 13,3% par rapport à Mars 2012, même si au premier trimestre 2013 il augmente dans tous les départements de la région en particulier dans le Gers +20,7%, les Hautes-Pyrénées +14,4% et seulement 3,8% en Haute-Garonne, augmentation non suivie par celle des mises en chantier.

Les Services

Dans les services l'activité a été bien orientée dans l'ensemble, même au mois d'août jugé en général peu propice aux affaires.

Les Créations d'entreprises et les Défaillances d'entreprises

Au premier trimestre 2013, le nombre d'entreprises créées en Midi-Pyrénées progresse de 4% par rapport au trimestre précédent et les auto-entreprises de 7%. Ces dernières représentent la moitié des créations.

Le nombre de défaillances jugées au cours des 12 derniers mois s'établit à 2 613, en recul de 1,4% par rapport à celui atteint fin mars 2012. Ces défaillances reculent sensiblement dans les services aux ménages et aux entreprises et augmentent dans l'hébergement et la restauration.

En matière de commerce extérieur, au deuxième trimestre 2013, Midi-Pyrénées représente 10,7% des exportations de la France et 5,8% des importations qui se répartissent comme suit selon les départements :

Départements	Exportations (%)	Importations (%)
Haute-Garonne	91,3	88,4
Aveyron	1,8	1,7
Tarn	1,6	2,9
Hautes-Pyrénées	1,3	1,1
Tarn et Garonne	1,2	2,1
Gers	1,2	1,1
Lot	0,8	1,3
Ariège	0,8	1,4

La situation sociale

Le Chômage atteint un niveau record

Fin 2012, Midi-Pyrénées comptait 223 231 demandeurs d'emploi pour les catégories A, B et C, soit une augmentation de 10,1% par rapport à 2011. Pour la 3^{ème} année consécutive, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi a été plus soutenue qu'au niveau national (+9,8%).

Au premier trimestre 2013, l'emploi salarié repart légèrement à la hausse, +0,2% dans les secteurs marchands de Midi-Pyrénées. Il est porté par la construction aéronautique et spatiale et par les services qui lui sont liés, ainsi que ce dernier trimestre par un rebond de l'intérim après trois trimestres de baisse et aussi par de nombreuses embauches dans l'hébergement restauration en particulier dans les Hautes-Pyrénées, tandis que les pertes d'emploi dans la construction se poursuivent au même rythme -1,2% qu'au trimestre précédent. Le rythme des créations d'emploi reste trop faible pour infléchir la progression du chômage dans la région.

Au premier trimestre 2013, 10,6% des actifs de Midi-Pyrénées sont chômeurs, soit un taux légèrement plus élevé qu'en France métropolitaine (10,4%) jamais atteint auparavant dans la région et qui représente plus de 236 500 chômeurs.

Taux de chômage départemental en Midi-Pyrénées

1er trimestre 2013

Départements	Taux de chômage (%)
Haute-Garonne	10,5
Aveyron	8,0
Tarn	11,5
Hautes-Pyrénées	11,7
Tarn et Garonne	11,9
Gers	8,4
Lot	10,2
Ariège	13,3

Le chômage a le plus progressé dans les départements où il était déjà le plus élevé, avec en Ariège (+12,5%), dans le Tarn-et-Garonne (+12,3%) et dans le Tarn (+8,3%). Il faut noter l'augmentation spectaculaire du taux de chômage dans l'Aveyron, qui était jusqu'à présent relativement épargnée, avec un accroissement de 16,2%.

L'écart se creuse entre la moitié la plus aisée de la population et la moitié la plus modeste. La pauvreté touche désormais 8,7 millions de Français.

Le niveau de vie médian est resté constant à 1 630 € par mois en 2012 selon l'enquête « revenus fiscaux et sociaux » de l'INSEE. Mais seuls les niveaux de vie de la moitié la plus aisée de la population ont continué à augmenter. Ceux de la moitié la plus modeste ont reculé pour la troisième année consécutive.

Les 10% de Français les plus pauvres ont un niveau de vie annuel inférieur à 10 530 €, les 10% les plus riches disposent d'au moins 37 450 € soit 3,6 fois plus.

Le Surendettement

En France, 18 928 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de juin 2013, 220 966 au cours des 12 derniers mois.

En Midi-Pyrénées, 8 585 dossiers de surendettement ont été déposés en 2012 contre 8 797 en 2011.

7 745 ont été jugés recevables pour un montant moyen de surendettement de 33 346,01 euros par dossier.

Nombre de dossiers de surendettement déclarés recevables

	Midi- Pyrénées	France
2000	4 705	125 462
2001	4 248	118 691
2002	4 030	118 533
2003	4 777	144 231
2004	5 054	153 185
2005	5 252	155 946
2006	4 889	157 950
2007	5 108	154 938
2008	5 588	159 967
2009	6 444	182 695
2010	6 545	192 007
2011	7 466	202 900
2012	7 745	194 866

Répartition Midi-Pyrénées (2012)

Ariège	448
Aveyron	500
Haute-Garonne	3 130
Gers	522
Lot	535
Hautes-Pyrénées	659
Tarn	1 138
Tarn-et-Garonne	813

Source : Banque de France

La situation environnementale

En matière environnementale, le CESER rappelle qu'il existe toujours des difficultés pour apprécier la situation régionale compte tenu d'un déficit de données actualisées. Pour autant, parce qu'il y a une prise de conscience du changement climatique, des actions ont été entreprises, en particulier en matière de transition énergétique, comme peut l'illustrer les exemples suivants :

- Les bâtiments sont responsables de près de la moitié de la consommation d'énergie. La Région a décidé de participer au financement de la rénovation pour les particuliers de 7 000 logements par an, 3 500 logements sociaux et 3 500 logements privés avec l'éco-chèque Midi-Pyrénées d'un montant de 1 000 à 1 500 €.
- L'appel à projet régional « Bâtiments économes de qualité environnementale » qui a vu sa cible élargie à tous types de bâtiments et ce sont ainsi 39 opérations accompagnées entre 2007 et 2012.
- 18 programmes locaux et 5 plans départementaux de prévention des déchets sont en réalisation en Midi-Pyrénées.
- Un digesteur pilote national de méthanisation par voie sèche est en voie de création près de Villefranche-de-Lauragais ;
- Depuis près de 5 ans, la Région soutient la création d'unités de méthanisation dont l'objectif est de produire du biogaz à partir de déchets végétaux ou de lisier, lequel biogaz sert ensuite à produire de l'électricité ou à alimenter des réseaux de chauffage. La convention que la Région vient de signer avec l'État engage la Région pour la mise en œuvre d'une centaine de projets d'ici à 2020 ;
- Le Pays sud toulousain qui s'est engagé dans un plan climat énergie territorial, ainsi que d'autres territoires (Parcs naturels régionaux...) ;
- Le Plan bois-énergie
- Le programme Plan Soleil
- Le programme Eole 2005
-

Concernant l'état et l'évolution de la biodiversité, nous disposons désormais d'indicateurs nationaux actualisés produits par l'Office National de la Biodiversité (ONB), mais peu d'entre eux peuvent être cartographiés ou déclinés de manière fiable au niveau régional du fait de l'hétérogénéité dans l'état d'avancement et dans la disparité des dispositifs « d'observatoires régionaux ».

A ce jour, une douzaine d'observatoires régionaux sont opérationnels ou en préfiguration. Midi-Pyrénées appartient à cette deuxième catégorie. Des travaux sont en cours pour harmoniser les données régionales et nationales.

Sur cette première question, l'indicateur qui mesure annuellement le taux d'abondance des oiseaux nicheurs inféodés aux milieux agricoles, forestiers ou bâtis est reconnu pour sa pertinence, car une diminution de l'abondance de ces espèces spécialistes indique une diminution des ressources et une dégradation qualitative

(banalisation) ou quantitative des milieux (*cf courbes en annexe dans le tableau de bord*).

On peut constater une situation préoccupante de cette biodiversité ordinaire, avec une diminution de 19% entre 1989 et 2012. Les espèces généralistes présentent quant à elles des effectifs en nette hausse ces dix dernières années. Ces tendances, si elles se confirment, pourraient illustrer un phénomène d'homogénéisation de la faune aviaire, les communautés d'oiseaux s'uniformisant vers des compositions d'espèces peu spécialisées, présentes partout. Les mêmes tendances sont observées en Europe. La dégradation ou la perte des habitats demeure la principale menace.

L'ONB s'est également vu confier la mission de développer des indicateurs pour suivre **les effets de l'action de tous les acteurs sur la biodiversité et sur l'évolution de la société**. Il s'agit de proposer des informations chiffrées et actualisées pour alimenter le débat concernant les enjeux de biodiversité et la manière dont notre société prend en compte ces enjeux.

L'augmentation de la part des surfaces artificielles se poursuit, avec 67 500 ha/an en moyenne entre 2006 et 2012 traduisant directement une perte en milieux naturels ou agricoles.

Un nouvel indicateur est disponible depuis le 1^{er} janvier 2013. Il s'agit de la « Proportion du territoire français couvert par un schéma de cohérence territoriale incluant les enjeux biodiversité ("SCOT Grenelle") ». Mis en place en 2011, ils sont aujourd'hui 11, soit 1,93 % du territoire. Il sera intéressant de suivre la dynamique en cours.

CONCLUSION

Bien que de retour, la croissance reste fragile, après deux trimestres consécutifs d'une croissance à -0,2%, au deuxième trimestre 2013 le PIB en volume a augmenté de 0,5%. Cette embellie surprise est soutenue en partie par une reprise de la consommation qui pourtant en 2012 avait connu un repli historique (-0,4% du jamais vu depuis 1949) et un dynamisme de ses voisins européens. Une reprise durable n'est pourtant pas certaine. L'INSEE prévoit au 2nd semestre 2013, une baisse du pouvoir d'achat due à l'augmentation des impôts.

L'acquis de croissance annuelle au milieu de l'année 2013 était de 0,1%.

Alors que le chômage progressait significativement depuis 6 ans, il a diminué de 1,3% au mois d'août dernier, c'est la première diminution depuis avril 2011 et la plus forte depuis janvier 2001. Hélas, nous avons appris depuis qu'une défaillance de l'opérateur SFR chargé d'avertir les chômeurs n'avait pu permettre à ces derniers une actualisation de leur situation, si bien que, au lieu d'une baisse de 50 000 chômeurs pour la catégorie A et de 62 700 pour les catégories A, B et C, c'est seulement une diminution de 22 000 à 29 000 chômeurs pour la catégorie A et de 22 000 à 31 000 pour les catégories A, B et C qu'il faut considérer.

En 2012, on estimait que la moitié des Français avait un niveau de vie inférieur à 1 630€/mois et 14,3% un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, pudiquement appelé parfois seuil de bas revenus (977 €/mois). Déjà, en 2012, 16,6% de la population de Midi-Pyrénées vivait en dessous de ce seuil de pauvreté.

Midi-Pyrénées compte désormais plus de 236 500 chômeurs.

Comme l'a montré cette note de conjoncture, la situation de Midi-Pyrénées n'est pas la même dans chacune de ses zones d'emploi : celles de l'Ariège sont en difficulté ainsi que celles de Tarbes et celle de Castres-Mazamet. Le reste de Midi-Pyrénées et notamment la zone d'emploi de Toulouse résiste encore.

La crise des bassins d'emploi industriels n'est pas encore résorbée et les pertes d'emplois continuent dans les zones industrielles traditionnelles.

Parallèlement, les carnets de commandes d'Airbus lui assurent sept années de travail mais beaucoup d'autres industries de Midi-Pyrénées sont en grande souffrance notamment dans les PME artisanales.

La question du moment en matière de conjoncture est : la croissance va-t-elle revenir ? Les réponses varient d'un spécialiste à l'autre. Certains distinguent des signes de reprise, d'autres la juge fragile et incertaine. D'autres encore voient déjà le bout du tunnel.

CONTRIBUTIONS AU DEBAT DES ORGANISATIONS DU CESER

1^{er} COLLEGE :

- M. Guy BERNAT pour la Chambre régionale de l'Agriculture
- M. Serge CRABIE pour la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat
- M. Patrick AYGOBERE pour le M.E.D.E.F. et la Fédération régionale des Travaux Publics Midi-Pyrénées
- Mme Marielle GAUDOIS pour le M.E.D.E.F. et le Groupement des entreprises de la santé Midi-Pyrénées
- M. Michel DOLIGE pour la Chambre de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées
- M. Georges BENAYOUN pour l'U.N.A.P.L.
- M. Gérard RAMOND pour la C.G.P.M.E.

2^{ème} COLLEGE :

- M. Joël LAVAIL pour le Groupe C.G.T.
- M. Gérard CASSAGNE pour les Groupes C.F.T.C, C.G.C, C.G.E, U.N.S.A.
- M. Hubert AIT-LARBI pour le Groupe F.O.
- M. Bernard DEDEBAN pour les Groupes F.S.U. et Solidaires

3^{ème} COLLEGE :

- M. Gérard MOLENAT pour le Groupe Association

CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE REGIONALE DE L'AGRICULTURE

Présentée par Monsieur Guy BERNAT

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Nous pensons que si l'on continue de faire une contribution sur la conjoncture économique, il faut parler de toute l'économie de Midi-Pyrénées, et pas seulement de l'industrie, du bâtiment et des services.

Cette note est significative de la perception de l'agriculture dans la société et au sein du CESER. Que l'on parle de réserves d'eau, de production, de soutien aux filières, l'agriculture est vilipendée et c'est un tollé général.

Dans cette note c'est pire, on parle des oiseaux nicheurs, mais rien sur la conjoncture de l'agriculture. On passe par perte et profit les 100 000 personnes du secteur agricole et agro- alimentaire. Pas un mot sur l'agriculture.

Ailleurs c'est différent, en Bretagne, paysans, ouvriers et élus ont obtenu 15 M€ pour les filières d'élevage et l'exonération à 50% de l'écotaxe. La Bretagne va encore être plus concurrentielle pour notre filière porcine par exemple, car nous sommes sur un même marché. A quand une exonération de l'écotaxe en zone de Montagne ?

Cette écotaxe va peser de 5 à 10% du coût de transport et sera payée 5 à 6 fois pour un produit de proximité quand un produit importé ne la payera qu'une fois.

De plus depuis 5 ans le secteur agricole est marqué par des volumes de production animales en baisse constante et l'impossibilité de répercuter l'augmentation des coûts de revient.

Cela est sans doute une aide au redressement productif et à l'emploi.

Voyons où en est l'agriculture de Midi-Pyrénées :

Pour cela, je vais synthétiser la note de conjoncture de la DRRAF de Midi-Pyrénées de juillet 2013. Les marchés agricoles orientés à la hausse depuis trois ans ont permis le redressement des résultats économiques de l'agriculture régionale. Ces résultats cachent de grandes disparités entre céréaliers et éleveurs. Si les revenus des céréaliers ont progressé, ceux des éleveurs sont pénalisés par la hausse des charges d'approvisionnements qui fragilise l'élevage. L'élevage est en souffrance.

Dans un contexte général de crise et de perte de pouvoir d'achat, la consommation marque le pas, surtout en viande.

Les conditions climatiques de mai et juin ont été défavorables à la production des fruits et légumes, comme à leur consommation.

Trois départements (Aveyron, Tarn et Lot) concentre 70 % de l'élevage bovin et ovin de la région. La filière bovin lait est en fragilité économique par la hausse des prix de l'alimentation animale et les quotas laitiers.

Un gros travail est en cours pour consolider cette filière.

Pour la filière viande bovine, on assiste globalement à une baisse de 5% des abattages.

Cette situation est préoccupante pour nos filières qualité.

Enfin pour les grandes cultures, l'assolement blé tendre et maïs augmente au détriment du blé dur.

En conclusion de cette note, on soulignera que l'agriculture, malgré les difficultés, continue d'installer avec 422 Dotations de Jeunes Agriculteurs (D.J.A.) en 2012, même niveau qu'en 2010. On notera que 60% des installations sont en élevage et que 25% des installées sont des femmes.

En conclusion, je vous rappelle que l'agriculture, qui a connu plus de 500 suicides, mérite mieux que de la compassion, elle mérite votre considération et votre soutien.

CONTRIBUTION DE LA CHAMBRE REGIONALE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT

Présentée par Monsieur Serge CRABIE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Dans cette période qui pour moi est une période difficile de mutations sociales et économiques fortes, malgré ce qui se dit, qu'il y a une reprise économique, que le chômage augmente moins vite et même que le secteur aujourd'hui embauche ; même si je me réjouis d'entendre cela, on s'aperçoit que dans l'artisanat c'est totalement différent. L'artisanat dans sa globalité souffre et c'est la première fois dans l'histoire de l'artisanat, même si on en a eu des crises, que l'artisanat subit mal la crise. C'est la première fois. On s'est toujours adapté, on a toujours fait comme le roseau, on a plié et on a toujours su s'adapter ; aujourd'hui on est dans l'impasse.

Il faut rappeler que l'artisanat en région Midi-Pyrénées c'est 59 000 entreprises artisanales, 105 000 salariés, la moitié de ces entreprises artisanales sont sans salarié et les 105 000 salariés se trouvent dans 29 000 entreprises. L'artisanat pèse en région Midi-Pyrénées. 45 % de ces entreprises artisanales sont du Bâtiment et dans le Bâtiment on voit aujourd'hui que les commandes c'est moins de trois mois, la trésorerie des entreprises est de plus en plus difficile voire inexistante, on voit des chefs d'entreprise qui, si cela ne repart pas rapidement, seront contraints de licencier. C'est un constat difficile que je fais sur le Bâtiment.

Si on prend les métiers de bouche c'est pareil, on assiste à un comportement différent du consommateur, le consommateur consomme moins, recherche encore plus des produits de qualité, ce qui permettrait de positionner de façon plus forte l'artisanat, mais il consomme moins en consacrant beaucoup plus aux loisirs qu'aux métiers de bouche. Que ce soit les métiers de services ou les métiers de bouche, ils souffrent.

En plus, dans cette période difficile, que ce soit dans le Bâtiment ou dans l'alimentaire, mais surtout dans l'alimentaire, on a de grosses difficultés au niveau des organismes bancaires pour financer certains projets, tels les restaurants, les boulangeries qu'à une époque on arrivait à financer rapidement, aujourd'hui on a du mal à les financer.

Dans ce contexte difficile, nous avons vraiment un problème avec le régime de l'auto-entrepreneur ; soyons bien clairs, je n'ai rien contre les personnes qui choisissent ce régime. À mon avis, ce régime existe, ils n'ont pas tort. Moi je ne fais qu'un constat, je suis le porte-parole de l'artisanat de la région Midi-Pyrénées. On a vraiment un problème. Ces gens-là ont un avantage fiscal notamment au niveau de la TVA que nous nous n'avons pas et qui va être accru dans la nouvelle loi qui va être votée puisque la TVA à 5,5 % va passer à 10 %, ce qui va accentuer la différence. On a vraiment un problème ; dans le premier semestre 2013, on a eu 2 000 créations dans le Bâtiment, 900 en auto-entreprises et 1 100 en entreprises classiques.

Pire encore, dans les radiations d'entreprises là ça parle, 1 425 entreprises artisanales régime classique sont radiées, 175 auto-entrepreneurs ont été radiés. Ce sont des chiffres parlants.

Je voulais vous sensibiliser parce qu'aujourd'hui on est en train de déstructurer l'artisanat français. Si on n'arrive pas à trouver une organisation qui permette que les deux, le régime et le statut, puissent vivre, on va à la catastrophe. J'ai une idée, je vais vous la livrer, je ne suis pas contre le fait que le régime de l'auto-entrepreneur existe, mais je souhaite -sachant quand on ne pourra pas le supprimer- qu'il joue son rôle de levier et qu'on le limite dans le temps, qu'on dise soit un an, soit deux ans et qu'au bout de la deuxième année ces chefs d'entreprise que l'on a aidés, et moi je suis pour qu'on les aide, qu'on leur donne la possibilité, mais qu'après ils passent dans le régime général, sinon nous allons à la catastrophe et donc à la perte d'emplois.

Je terminerai sur une note optimiste, même si actuellement la situation est mauvaise, mais au mois de juillet on a eu une certaine reprise, il y a eu dans le Bâtiment un certain frémissement. L'artisanat est un secteur induit, il ne fonctionne que si le consommateur achète et investit, aujourd'hui le consommateur a perdu confiance, mais il faut espérer qu'il va retrouver confiance et quoi qu'il en soit le consommateur a différé ses investissements. Dernièrement on lisait, et cela me fait plaisir, que sur les livrets épargne logement on avait plus retiré que déposé, cela veut dire que les gens qui ont retiré vont injecter dans l'économie parce que je suis intimement convaincu, que beaucoup de personnes qui ont les moyens ont différé leurs investissements et à un moment donné que ces investissements soient gros ou petits, ils seront obligés de les réaliser. Je pense et j'espère qu'à la fin du premier semestre 2014, on va commencer à voir le jour. Je ne suis pas pessimiste, il faut analyser la situation avec objectivité et ne pas faire dans le pessimisme. Merci.

CONTRIBUTION POUR LE M.E.D.E.F. ET LA FEDERATION REGIONALE DES TRAVAUX PUBLICS MIDI-PYRENEES

Présentée par Monsieur Patrick AYGOBERE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

J'interviens au titre du Medef pour le compte des entreprises de Travaux Publics de
Midi-Pyrénées.

Préalablement, je rappellerai les activités des travaux publics.

Les Travaux publics : un acteur majeur en Midi-Pyrénées :

- 489 entreprises
- 13000 salariés
- 1500 intérimaires
- 1000 jeunes en formation

Avec un chiffre d'affaires de 1.8 Milliards d'euros, l'activité dépend à 74 % de la
commande publique dont 57.3 % des seules collectivités locales.

L'année 2012 s'est soldée par une diminution de 7.6 % d'activité par rapport à 2011, le
carnet de commandes moyen représentant moins de 5 mois.

L'activité du premier semestre 2013 se trouve affectée par les intempéries qui ont été
particulièrement sévères.

Les heures travaillées sont en net repli, les délais de paiement dans les marchés publics
s'accroissent, contraignant les entreprises à augmenter leurs lignes de crédit court
terme.

Cette situation devient insupportable, d'autant que les contraintes et exigences des
maîtres d'ouvrage publics en matière environnementale, d'insertion, de santé, sécurité
et de délais ne cessent d'augmenter. Sans compter la concurrence étrangère qui
aujourd'hui perturbe le marché en appliquant des prix anormalement bas. (Ex :
doublement de la rocade d'Albi, revêtement de la ligne Garonne : tramway...)

Depuis 2007, plus de 110 entreprises ont été mise en procédures collectives
(redressement judiciaire et/ou liquidation judiciaire) et au total plus de 2500 emplois
ont disparus.

Depuis plusieurs décennies, le cycle électoral lié aux élections municipales produisait
un accroissement d'activité dans les collectivités locales, les 2 années précédant
l'échéance électorale : l'année 2012 et 2013 sont en forte baisse, ce qui est un

phénomène exceptionnel et un signe alarmiste pour les années à venir et notamment 2014.

Les problèmes de financement que rencontrent les collectivités, associés à la réduction de la dépense publique, mettent gravement en danger l'investissement dans le secteur des TP !!

Jusqu'où la profession doit-elle aller pour se faire entendre ? Combien d'emplois et d'entreprises doivent encore disparaître pour que les choses bougent et qu'il y ait une véritable prise de conscience collective ? Jusqu'où et jusqu'à quand va-t-on laisser le patrimoine routier, ferroviaire, fluvial Midi-Pyrénées, les ponts, les réseaux d'eau potable etc. se dégrader et devenir dangereux pour les usagers et les riverains, sans intervenir ?

Sauver le secteur des Travaux Publics, c'est sauver un patrimoine utile et essentiel à tous. C'est favoriser la mobilité et le développement économique équilibré de notre région, avec des emplois non délocalisables !

Merci de votre attention.

CONTRIBUTION POUR LE M.E.D.E.F. ET LE GROUPEMENT DES ENTREPRISES DE LA SANTE MIDI-PYRENEES

Présentée par Madame Marielle GAUDOIS

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Le secteur des entreprises de la santé : (un peu « absent » de la note de conjoncture)

Ce secteur, rappelons-le, emploie plus de 10 000 personnes en Midi-Pyrénées et compte plus de 230 entreprises.

Nous avons un site unique en Europe, l’Oncopôle qui regroupe tant la recherche publique que privée et des entreprises de niveau international.

Le secteur des biotechnologies, dont la plupart des entreprises entrent en phase de production industrielle, connaît un fort développement et crée des emplois en appui sur la confiance des investisseurs.

Midi-Pyrénées fait partie des régions majeures en France pour le secteur Santé et sur des axes de développement des industries de santé : la médecine cellulaire et régénérative, la médecine personnalisée et la e-santé.

Le conseil stratégique des industries de santé, présidé par le Premier ministre en juin 2013, a été l’occasion de poser le cadre stratégique global du gouvernement pour cette industrie.

La filière santé est donc pour la France, pour la région Midi-Pyrénées, une filière stratégique, une filière d’avenir.

Nous tenions à le rappeler, car elle doit bénéficier du soutien de tous les décideurs de cette région en continuant à contribuer au positionnement économique de notre région.

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION POUR LA CHAMBRE REGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MIDI-PYRENEES

Présentée par Monsieur Michel DOLIGE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

La Chambre de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées souhaite souligner en préambule l'importance d'avoir une vision de la conjoncture régionale.

A cet effet, un baromètre régional trimestriel de conjoncture a été mis en place par les CCI de Midi-Pyrénées. Cette enquête d'opinion a pour objectif de réaliser un bilan de la situation économique des entreprises et d'identifier les perspectives pour le trimestre à venir.

Plus de 2 600 chefs d'entreprises ont répondu à la vague d'octobre (bilan du 3^{ème} trimestre 2013 et perspectives pour le 4^{ème} trimestre).

Principaux résultats du baromètre régional de conjoncture, oct. 2013 :

· Les indicateurs sur le chiffre d'affaires préoccupant depuis le début d'année tendent à s'améliorer au 3^{ème} trimestre :

- Les entreprises sont en proportion moins nombreuses à constater une baisse de leur chiffre d'affaires qu'au cours de la précédente vague d'enquête

- Les commerces et les hébergements, cafés, restaurants sont plus particulièrement touchés par la baisse d'activité

· Les dirigeants restent prudents dans leurs prévisions d'évolution d'activité pour le prochain trimestre :

- Un sur deux anticipe une stabilité du chiffre d'affaires

- Les professionnels de l'hébergement-restauration sont les moins optimistes. En revanche, les dirigeants des services se déclarent les plus optimistes

· Le niveau de trésorerie est jugé faible à moyen par près des 3/4 des chefs d'entreprises

· Pas d'évolution des effectifs dans la plupart des entreprises :

- Les évolutions d'effectifs sont le plus souvent en baisse qu'en hausse

- Les perspectives de recrutement pour les 3 prochains mois sont mieux orientées dans l'industrie

· Le moral des dirigeants sur les perspectives d'avenir de leur entreprise est encore mitigé au 3^{ème} trimestre mais semble toutefois s'améliorer par rapport à la dernière enquête, et ce, pour l'ensemble des secteurs d'activité.

- La situation est plus délicate pour les entreprises de moins de 10 salariés :
 - Comparé aux plus grandes structures, elles sont plus impactées par la baisse d'activité, moins optimistes sur les perspectives de progression de leur chiffre d'affaires, plus nombreuses à observer des tensions sur leur trésorerie, moins optimistes sur l'avenir de leur entreprise.

Malgré quelques signes encourageants, les dirigeants ont du mal à se projeter et restent prudents dans leurs prévisions.

Démographie d'entreprises au 1er semestre 2013 :

- Sur les 6 premiers mois de 2013 : le nombre de créations d'établissements au Registre du Commerce et des Sociétés est en baisse (- 8%), le nombre de suppressions pures progresse par rapport aux 6 premiers mois de 2012 (3%).

CONTRIBUTION DE L'UNION NATIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

Présentée par Monsieur Georges BENAYOUN

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

C'est la première fois que j'interviens sur une note de conjoncture.

Je voudrais vous faire part de la situation des professionnels libéraux, deux absents dans cette note de conjoncture : l'agriculture et le monde libéral.

Comme vous le savez très probablement, l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) est une centrale syndicale qui regroupe 64 syndicats, divisée en trois secteurs d'activité :

- le secteur de la santé :

Les médecins généralistes (11 319 adhérents), après une augmentation de recettes nettes en 2011 (+ 7,73 %) ont vu en 2012 leurs recettes brutes diminuer de 0,3 % et les résultats nets de 1 %.

L'augmentation des charges fiscales et sociales impacte les revenus des médecins et la limitation des frais déductibles accentue pour les libéraux cette perte de revenus en 2012.

L'activité des médecins spécialistes n'est pas homogène ; elle a plutôt tendance à la baisse. En moyenne - 4,3 % pour la chirurgie générale et - 7 % pour la radiologie et l'imagerie médicale.

En ce qui concerne les kinésithérapeutes (9 318 adhérents) et les infirmiers (16 570 adhérents), ils ont vu leurs recettes augmenter respectivement de 2,3 % et de 1,3 % avec un revenu également en augmentation de + 2 % et + 0,4 % après une année 2011 en recul.

- le secteur des professions juridiques

Les avocats (3 489 adhérents) n'ont toujours pas retrouvé le niveau d'activité de 2008. Celui-ci est en baisse de 2 %.

L'activité des notaires (526 adhérents) est de nouveau en baisse, (- 7,7 %) après une année 2011 en nette hausse.

D'une façon générale, la tendance 2013 est négative avec une fiscalité instable et un contexte économique qui reste, on le sait bien, difficile.

- Le secteur des professions techniques et du cadre de vie

Il regroupe entre autres les géomètres experts, les architectes, les experts-comptables, les agents généraux d'assurance, les enseignants privés, les agents commerciaux etc.

L'évolution des revenus liés au secteur immobilier (architectes, bureau d'études, dessinateurs) est marquée par des revenus en baisse de 4,5 % pour les architectes et 7,8 % pour les géomètres experts.

Les agents commerciaux (1 997 adhérents) suivent cette tendance générale avec une activité en baisse de 7,6 % et des revenus en diminution de 8,4 %.

Les agents généraux d'assurance (1 894 adhérents) font figure d'exception avec un revenu qui se maintient à +3 %, mais qui peine à revenir à des niveaux connus en 2007.

Les auto-écoles voient leur activité stagner avec un revenu net en baisse de 5 %.

D'une façon générale, on remarque donc que l'activité des professionnels libéraux en 2012 est globalement difficile pour la plupart des professionnels tant sur le plan de l'activité que des revenus.

Si l'année 2009 a été une année difficile, et 2010 l'année de la reprise douce, l'année 2011 a été l'année du maintien de l'activité et de la stagnation des revenus, alors que l'année 2012 est de nouveau une année de récession dans un contexte économique compliqué et préoccupant.

Cela étant, les professionnels libéraux ne verront pas forcément baisser leurs impôts sur le revenu, ce qui va inexorablement renforcer ce sentiment de perte de pouvoir d'achat et de pression fiscale insupportable.

Le sentiment de ras-le-bol dans un tel contexte ne peut que s'amplifier d'autant plus qu'il est difficile d'être optimiste pour 2013 et encore plus pour 2014.

Les chiffres que je vous ai communiqués sont tirés de la Conférence des ARAPL qui regroupent tous les organismes agréés des professionnels libéraux.

Je ne peux quitter cette tribune, sans vous dire mon étonnement et mon mécontentement face à l'arrêté préfectoral qui a fixé la composition du futur CESER.

Nous représentons 15 000 professionnels en Midi-Pyrénées et nous employons plus de 30 000 salariés dans la région. Malgré ce, nous avons perdu un poste de notre représentativité. Nous avons, comme il se doit, formulé un recours à Monsieur le Préfet.

Espérons simplement que la future assemblée et ses nouveaux Conseillers sauront se montrer à la hauteur des enjeux socio-économiques et environnementaux de la région. Je vous remercie de m'avoir prêté attention.

CONTRIBUTION DE LA CONFEDARATION GENERALE DES PETITES ET DES MOYENNES ENTREPRISES

Présentée par Monsieur Gérard RAMOND

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

C'est en ma qualité de Président Régional CGPME de Midi-Pyrénées et à ce titre seulement que je m'adresserai à vous en portant à votre connaissance les difficultés et les ressentis de la grande majorité, à la fois des petits patrons des PME/PMI et de tous ceux qui y travaillent.

Bien que le temps me soit compté, je ne ferai pas l'économie de remercier tous ceux qui ont travaillé assidûment pendant ces six dernières années à la commission 2 pour proposer à notre commanditaire des solutions consensuelles de bon sens dont rares sont celles qui ont été retenues.

J'adresse, ici, publiquement un remerciement appuyé à mes collègues du 2^{ème} collège dont la lucidité et le sens des responsabilités m'ont interpellé. Ils ont su nourrir les débats souvent avec force conviction mais jamais dans l'agression ou la provocation, c'est la raison pour laquelle je regrette de n'avoir pas su ou pas pu les suivre dans certaines de leurs propositions.

Jamais au cours de ces 10 dernières années, même au moment le plus critique de la « crise », nous n'avons été aussi peu entendus et considérés et nos salariés autant pénalisés.

Après avoir accompagné bon nombre de nos PME/PMI dans l'anonymat de la fosse commune des cimetières de l'entreprise, laissé leurs salariés s'inscrire à l'ANPE ou à l'APEC et quémander une formation dans l'indifférence générale, notre capacité à réagir et à rebondir a permis, non sans grandes difficultés, de stabiliser une situation en chute libre et même de se prendre à rêver de croissance.

Mais chemin faisant, le fruit de notre travail et de la rigueur de notre gestion additionnés aux efforts consentis par nos salariés, sont devenus la variable d'ajustement de toutes les idéologies politiques et de toutes les générosités de ceux qui n'ayant jamais rien partagé s'emploient à partager sans modération et scrupule la valeur ajoutée de ceux qui les font vivre (travailler).

Ainsi force est de constater que nos PME/PMI mal connues, mal comprises sont maltraitées et que seuls sont écoutés, entendus et considérés, les grands champions internationaux qui délocalisent et ne participent qu'à hauteur de 8% de leurs résultats

à la contribution citoyenne de notre pays, alors que pour nos PME/PMI le seuil des 40% sera bientôt franchi.

Pourtant, il ne fait plus maintenant de doute pour personne, la réalité de l'économie de notre Pays et de notre Région est bien portée par ces entreprises de moins de 50 salariés qui représentent 95% des entreprises et 52% de l'emploi, et paient plus de 30% d'impôts. Or si l'on organise avec force, publicité, et débauche des réunions et des colloques en tous genres, une certaine forme de concertation, si elles sont parfois écoutées elles ne sont que très rarement entendues.

Les annonces régulières des mesures en faveur de nos PME/PMI sont nombreuses mais inadaptées car élaborées hors les champs et les attentes des réalités quotidiennes et dans tous les cas, que très rarement tenues.

Il faut à tout prix réconcilier les PME/PMI, avec les dirigeants, tous les dirigeants de notre pays. Les gisements d'embauches se trouvent chez elles, pas dans les grands groupes. En accompagnant nos PME/PMI on diversifie le risque, en cas de difficultés il vaut mieux avoir 100 entreprises de 250 personnes qu'un grand groupe avec 25000 salariés.

Nos PME/PMI sont réputées être moins performantes que leurs concurrentes allemandes en particulier et pour cause, puisqu'on ne leur donne pas les moyens appropriés pour investir, se développer et se transmettre. En Allemagne et en Italie notamment les PME/PMI bénéficient de régimes fiscaux plus incitatifs (étalement du paiement de l'impôt entre autre, ou d'un accès au crédit et d'un accompagnement de bon sens plus efficace) permettant aux PME/PMI de devenir des ETI (entreprises de taille intermédiaire).

Est-il normal que ce soit plus facile d'accorder des milliards d'euros à un grand groupe en difficulté que de trouver 30000 euros pour une petite entreprise qui en a besoin et sécuriser ainsi l'emploi ?

Par voie de conséquence, les jeunes diplômés qui pourraient y faire de très belles carrières, les ignorent.

A défaut de convaincre nos dirigeants que les plus aptes à envisager des solutions et à décider ce qui est bon pour l'Entreprise, ce sont conjointement ces petits patrons et leurs salariés, il nous faudra relever le DEFI de vivre, de travailler et de nous développer dans un Etat de promesses non tenues, de manipulations, d'approximations, de doutes, d'incertitudes, de vagues-hésitations et de mensonges permanents, c'est-à-dire dans un « environnement devenu proprement hostile ».

Ce DEFI, comme tous les autres, nous saurons le relever si nous savons nous rassembler et nous réunir nombreux pour dénoncer une idéologie dévastatrice, proposer des solutions de bon sens, simples, pragmatiques, appropriées à nos besoins pour redonner du sens au sens et partager avec nos salariés l'envie d'avoir envie du beau, du grand, de la conquête pour ouvrir toutes grandes les voies de l'ambition, de l'espoir et ré-enchanter tout simplement notre quotidien et le leur.

Certes cela ne se fera pas dans l'imprécation mais dans l'action fusse-t-elle démonstrative, le chemin sera truffé d'embûches mais nous le gagnerons en associant

à la réussite tous ceux qui dans nos entreprises ne demandent qu'à construire pour eux-mêmes et leurs enfants un monde responsable et gratifiant.

Refusons définitivement ce clivage déraisonnable initié par les grands groupes dévastateurs qui dressent les dirigeants, affidés de grands groupes, contre ceux qui créent la richesse par leur travail.

Remettons l'humain au centre de nos préoccupations, au sein de nos PME/PMI et par la transparence, le dialogue et la confiance réciproque, transmettons à nos salariés le goût et l'envie de la réussite et du succès.

C'est là où se situe la clé de voûte du monde d'aujourd'hui et de demain.

Aussi, en cet après-midi de fin de mandature, dans ce lieu de travail où bien sur le vin est interdit : Symboliquement, buvons et espérons.

CONTRIBUTION DU GROUPE C.G.T.

Présentée par Monsieur Joël LAVAIL

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Tout d'abord, je dirais quelques mots sur la méthode. Cette contribution a bien failli ne pas voir le jour, certains avaient des vellétés pour passer sous silence des réalités dérangeantes pour nos dirigeants. De plus, faire une simple note en disant que la parole sera donnée en séance plénière, oui mais alors pas seulement 4 minutes ! L'exercice est tout bonnement impossible et même si nous avons la possibilité d'annexer un texte plus long argumenté, l'exposé n'aura pas permis les échanges nécessaires. A la veille du renouvellement du CESER, la CGT réitère sa demande de voir le débat sur la conjoncture redevenir un véritable avis.

La conjoncture se dégrade toujours pour une grande partie des citoyens. Ce n'est pas une surprise car nous sommes toujours sous la politique d'austérité décidée par l'Union Européenne depuis plusieurs années. Ces politiques d'austérité acceptées et mises en œuvre par le gouvernement sont désastreuses pour les plus faibles, salariés, retraités, privés d'emploi, personnes en situation de handicap mais aussi les TPE et artisans. Ceux-là même qui n'étaient pas à l'origine de la faillite du système économique, bancaire et boursier de 2008.

Derrière les chiffres, les pourcentages ou les graphiques, il y a des hommes et des femmes qui souffrent avec beaucoup de dignité, parfois sans toit au dessus de leurs têtes. 141 500 personnes (SDF) sans domicile fixe en France, soit plus 44 % entre 2001 et 2012 sources INSEE 07/2013, dont au moins 30 000 enfants. ¼ des SDF travaillent mais ne peuvent pas payer de loyer ! Et combien de sans abris ? Il ne faudra pas longtemps pour trouver des bidonvilles aux portes de nos métropoles ou grandes villes ? Il y a déjà des « rues dortoir » ou des travailleurs pauvres dorment dans leurs voitures...

Cette réalité est inacceptable ! Quelle société allons-nous laisser à nos enfants ?

Le comble c'est quand nos concitoyens les plus démunis sont montrés du doigt comme des profiteurs des aides et minimas sociaux, comme des personnes refusant de s'adapter à cette fameuse conjoncture, des assistés alors qu'il se construit, autour d'eux, une société égoïste où les plus forts se moquent des conséquences sociales de leurs actes.

Alors que reste-t-il aux plus démunis ? L'espoir d'être aidé par le monde associatif ou caritatif ? Et oui les pauvres s'entraident entre eux pour ne pas « crever » sur le bord de la route... Mais peut-être l'avis présenté demain intitulé « De la vulnérabilité

économique et sociale à l'exclusion. Quels chemins vers l'inclusion ? », nous éclairera !

Drôle de société qui justifie cette situation par un mensonge, le manque de moyens ou de richesses. Nous ne pourrions pas tous vivre dignement, faute à la crise !...

La vérité, c'est qu'il y a bien une autre conjoncture, avec des résultats outranciers. Elle résulte d'une économie soutenue par l'OMC, le FMI, la BCE, les fonds de pensions, les assurances, les banques, les multinationales, les actionnaires, les paradis fiscaux et les exilés fiscaux.

En clair, ceux qui récoltent les fruits de l'austérité, ceux qui profitent de la financiarisation de l'économie mais qui ne souhaitent pas contribuer à une autre redistribution des richesses vers les plus démunis.

Pourquoi ces chiffres INSEE sur la répartition des richesses ne sont pas publiés par le CESER ? Il y a bel et bien d'autres chiffres sur la conjoncture que ceux qu'il met en avant.

La CGT tient à rappeler que c'est le travail qui produit des richesses. Sans travail, pas de richesses, pas de biens ni de services pour répondre aux besoins de la société. C'est un élément fondamental. Si le travail est un atout, il faut le valoriser. Mais évidemment, si l'on considère qu'il s'agit d'un coût, dans une vision capitaliste, il faut le réduire afin de maximiser les profits et d'augmenter la part qui revient dans les résultats de l'entreprise aux actionnaires et aux banques.

Selon certains, MEDEF en tête, c'est le coût du travail qui est responsable des difficultés économiques de la France. Cette affirmation est erronée, il y a d'ailleurs un indicateur économique qui le confirme, c'est la façon dont s'est effectué le partage de la valeur ajoutée, des richesses, entre le travail et le capital : entre la rémunération du travail sous la forme de salaire et de cotisations sociales, qu'elles soient salariales ou patronales, et la rémunération du capital sous la forme notamment de dividendes versés aux actionnaires.

Lorsque l'on étudie l'évolution de ce partage, comme l'a fait l'INSEE, que constate-t-on depuis les années 1950 ? La part des salaires dans la valeur ajoutée augmente jusqu'au début des années 1980. Entre 1983 et 1989, nous assistons à une chute de l'ordre de 10 points et depuis 1989 une quasi stabilité. A cette forte régression de la part dévolue aux salariés correspond une forte hausse de la part destinée aux détenteurs de capitaux dans la répartition des richesses produites par les salariés.

La part des dividendes distribuée est passée de 6% en 1980 à 25 % environ aujourd'hui de la valeur ajoutée, soit 247,6 milliards €.

Dans cette même période, la productivité a augmenté plus vite que la rémunération, la France se situe parmi les pays les plus performants. C'est ce que cache soigneusement le patronat.

Ce qui signifie que, durant les années 1980, relativement à la valeur ajoutée, la rémunération du travail, « le coût du travail » comme persiste à le dire les libéraux, a baissé. Or nous n'avons pas enregistré durant cette période une forte hausse de l'emploi ; il a même reculé dans l'industrie. Le chômage a, au contraire, augmenté. Quant à l'investissement productif, sa part dans la valeur ajoutée n'a pas progressé. Fait important, depuis 2003, le montant des dividendes versé aux actionnaires dépasse même celui des investissements.

Ce constat montre que l'origine des difficultés du pays se trouve donc bien dans l'insuffisance de l'emploi et de l'investissement productif et non pas dans le « coût du travail » qui, lui, a régressé fortement. La faiblesse de l'investissement dans les équipements, dans la recherche et dans la formation des salariés est une des causes majeures de nos difficultés.

Contrairement aux discours libéraux, le coût du capital est en augmentation et constitue un handicap pour l'économie française et la reprise de la croissance tant attendue.

La richesse est là, mais elle n'est pas redistribuée vers ceux et celles qui en ont le plus besoin, ceux qui pourraient relancer la consommation et la croissance.

Sources INSEE 2012 :

PIB : 2032 milliards €

Conso ménages : 1130 milliards € (55 % du PIB)

Investissement : 208 milliards € (- 1.2 % ou -7.5%/2007)

Etat, collectivités : 64 milliards € (-0.5%)

Investissement ménages : 110 milliards € (-0.3%)

La consommation des ménages baisse en 2012 de 0.4% en € constants. C'est la baisse la plus importante depuis l'après-guerre. En effet depuis l'après-guerre, la consommation des ménages n'avait baissé qu'une seule fois, en 1993 (-0.2%).

Les aides publiques, les crédits pas chers vont toujours vers les mêmes, pour quels résultats ?

Les politiques d'austérité affaiblissent le potentiel de croissance économique et par là même le revenu et les rentrées fiscales. On se retrouve ainsi dans un cercle vicieux comme en Grèce, en Espagne ou au Portugal.

Les banques européennes disposeraient d'énormes sommes en liquidités (1100 milliards € selon certaines sources), elles les placent à la BCE pratiquement sans rémunération alors que les besoins de financement sont largement non satisfaits, surtout en ce qui concerne les artisans et TPE PME.

Les propositions CGT de création d'un pôle financier public et de fonds régionaux pour l'emploi et le développement solidaire des territoires sont toujours d'actualité.

La vérité est cachée pour mieux faire passer l'idée qu'il faut réformer voire supprimer tout ce qui a été construit depuis plusieurs décennies, comme notre système de protection sociale, notre modèle social.

La crise a bon dos, ceux-là même qui dénoncent le déficit de l'Etat et demandent des coupes dans les budgets et moins de dépenses pour les fonctionnaires et autres aides aux plus démunis, demandent pour eux, au nom de la crise et du soit disant coût du travail de plus en plus d'argent public, aides, exonérations, niches fiscales et sociales.

Cela représente chaque année près de 200 milliards €, pour quel résultat ? Plus de chômage et de précarité !

Exemple du nouveau CICE de 20 milliards € financé par l'augmentation de la TVA, pour quels résultats à venir ? Sachant qu'il n'y aura pas de contrôle, c'est donc un cadeau de plus qui coûtera très cher aux consommateurs.

Selon les scénarios, si 300 000 emplois créés = 67000 €/emploi

si 150 000 emplois créés = 134000 €/emploi

La gravité de cette situation qui perdure exige un réel changement de cap politique, économique et social.

Si l'on veut relancer la croissance, donner du travail et lui redonner du sens, c'est bien le coût du capital qu'il faut réduire, mais pour cela il faut du courage politique, des lois contraignantes et des fonctionnaires pour les faire appliquer...

Merci de votre attention.

CONTRIBUTION DES GROUPES C.F.T.C, C.G.C, C.G.E ET U.N.S.A.

Présentée par Monsieur Gérard CASSAGNE

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

J'interviens ici au nom des syndicats CFDT , CFE-CGC , CFTC et UNSA.

Suite à la crise de 2008-2009, le CESER Midi-Pyrénées a présenté un avis sur la conjoncture dans notre Région en 2009. Depuis 2011, c'est une contribution qui initie le débat et les commentaires des Conseillers.

La crise de 2008 est loin d'être terminée notamment en Europe.
En France, nous pouvons constater que depuis cette date et année après année les données économiques, sociales et environnementales ne font que se détériorer.

- D'un point de vue économique, depuis quelques mois l'encéphalogramme français est plat et même l'industrie continue à perdre des emplois (notamment plus de 40000 sur les douze derniers mois dans l'industrie automobile).

Dans la région, l'aéronautique reste dynamique. Dans les prochaines années les cadences de production devraient encore augmenter mais aujourd'hui cela ne suffit pas à créer suffisamment d'emplois pour les nouveaux arrivants.

La restructuration d'EADS en trois sociétés pose de nombreuses questions et soulève des inquiétudes notamment sur le lancement de nouveaux programmes et le plan de charge dans les bureaux d'études aussi bien à EADS que dans la sous-traitance en région. La pérennité et le développement de l'emploi dans ce secteur est au cœur de nos préoccupations. Nous défendons l'investissement et les divers programmes qui pourraient développer l'économie régionale.

La Région Midi-Pyrénées ne peut plus se contenter du seul développement de l'aéronautique pour assurer sa prospérité. Il est grand temps que les acteurs économiques locaux, l'état en région et les élus locaux s'emparent des 34 plans industriels lancés par le gouvernement pour impulser la création de filières économiques diversifiées en région, notamment celles liées à la transition énergétique (biomasse, méthanisation, stockage de l'énergie, bio agriculture, gestion de l'eau) et celles tournées vers les besoins des populations (santé, nutrition, logement et transports).

- D'un point de vue social, les voyants sont également au rouge. Même si nous avons

une légère embellie pour le chômage en août, le nombre de travailleurs sans emploi à augmenté de 10 pour cent au niveau national sur un an et de 10,6 pour cent en Midi-Pyrénées.

Les personnes allocataires de la CAF augmentent aussi régulièrement, idem pour le RSA.

Enfin, les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres. Les Restos du Cœur pour l'hiver 2012-2013 ont vu le nombre de personnes augmenter de plus de 10 pour cent.

Depuis quelques années les jeunes constatant une difficulté grandissante pour trouver un emploi n'hésitent plus pour certains à s'expatrier vers des pays plus prometteurs.

Avons nous le droit de sacrifier des générations de jeunes qui sont le vivier de notre avenir ? Nous nous devons de tout mettre en œuvre pour qu'ils retrouvent leur place qu'il leur revient de droit.

En conclusion, les chiffres de 2012 et début 2013 n'engendrent pas d'optimisme. Derrière ces chiffres se dessinent des drames familiaux et humains, source de désespérance, d'incompréhension et de difficultés pour vivre ou survivre.

Aujourd'hui la cohésion sociale est en jeu.

Comme cela a été déjà dit par la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC et l'UNSA, dans ces moments difficiles, il est primordial et vital de rééquilibrer le territoire et de se montrer solidaires car tous les bassins d'emploi ne souffrent pas à l'identique.

Nous proposons donc d'une part :

- un CESER coordinateur des travaux des comités de développement, faisant la synthèse des propositions,
- un Conseil Régional à la manoeuvre pour leur mise en oeuvre avec les agglos, les départements et l'Etat en Région pour garantir les financements et l'égalité de traitements des territoires.

Et d'autre part :

Il faut que les Collectivités territoriales avec la Région, dans une unité d'action auprès de l'Etat et au travers du CPER, permettent notamment à certains territoires isolés de pouvoir être enfin reliés à la métropole régionale par autoroute et par liaison très haut débit. Cela permettrait de conforter plus rapidement des pôles d'équilibres et inciteraient plus facilement des entreprises à s'installer. Les meilleurs exemples étant Pamiers, Montauban et Albi.

Je vous remercie pour votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE F.O.

Présentée par Monsieur Hubert AIT LARBI

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Les 2,8 % de croissance aux Etats-Unis, dont fait état la note de conjoncture, sont permis par un déficit public de 8%.

En un an, la Banque Fédérale Américaine a créé 900 Milliards de dollars pour financer ce déficit, ce que ne permettent pas les statuts de la Banque Centrale Européenne.

En France, nous avons un petit sursaut de croissance à 0,5 % au deuxième trimestre 2013 et il est affligeant de voir que l'on embouche les trompettes parce que l'on va avoir peut-être une année 2013 à + 0,2 % au lieu de 0,00 %. A en croire l'INSEE, le PIB français devrait rattraper en fin d'année son niveau d'avant la crise c'est-à-dire celui du début de l'année 2008. L'Institut attend un rythme modéré : stagnation du PIB au 3^{ème} Trimestre et hausse de 0,4 % au quatrième à comparer avec les prévisions pour l'Allemagne (0,3 % puis 0,6 %), la zone euro dans son ensemble (0,1 % puis 0,3 %) et le Royaume-Uni (0,8 % puis 0,6%). Le pouvoir d'achat des ménages devrait décliner de 0,1 % au 3^{ème} trimestre puis de 0,2 % au quatrième en raison du poids de l'impôt.

Sur le fond, le vrai bilan de 2013, c'est que l'on va avoir 400 000 Chômeurs de plus et 500 000 personnes qui seront tombées dans la pauvreté.

Selon les derniers chiffres publiés par Pôle Emploi, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi soit les catégories A, B et C a diminué au mois d'août.

Pour autant, un certain nombre d'éléments nous invitent à la prudence quant à une réelle amélioration de la situation pour les demandeurs d'emplois. Nous constatons que les seniors sont toujours dans une situation difficile et que si le chômage de longue durée s'est stabilisé en août, le chômage de très longue durée (3 ans et plus d'inscription à Pôle Emploi) a augmenté.

Notons également que le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés par la solidarité nationale (ASS) augmente, ce qui signifie une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en fin de droits à l'assurance chômage alors même que le Gouvernement refuse toujours le rétablissement pérenne de l'allocation équivalent retraite (AER) que revendique Force Ouvrière.

Par ailleurs, la baisse relativement significative des entrées à Pôle Emploi pour fin de CDD ou de mission d'intérim pourrait s'interpréter comme le signe d'une légère reprise d'activité économique, mais elle illustre surtout une caractéristique du marché du travail que l'Accord National Interprofessionnel du 11 Janvier 2013 et la loi dite de sécurisation de l'emploi n'ont pas réussi à combattre, à savoir justement la précarité et l'instabilité des emplois par l'utilisation des contrats précaires en lieu et place du contrat à durée indéterminée.

Force Ouvrière s'interroge également sur l'explosion des « Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation » qui font que ces personnes sont retirées des listes de Pôle Emploi sans que l'on puisse déterminer ce qu'elles sont devenues, si elles ont repris un emploi ou pas.

Si la légère amélioration de la situation des jeunes demande à être confirmée, celle des seniors s'aggrave au fil des mois et confirme l'opposition de Force Ouvrière à l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein qui aggraverait la situation des Salariés.

CONTRIBUTION DES GROUPES F.S.U ET SOLIDAIRES

Présentée par Monsieur Bernard DEDEBAN

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

Je m'exprime ici au nom de la Coordination Solidaires en Midi-Pyrénées et de la FSU Midi-Pyrénées.

Les groupes *FSU* et *Solidaires* du CESER Midi-Pyrénées apprécient positivement que la construction de la note sur la conjoncture et son débat aient pu être maintenus au sein du CESER malgré des conditions très difficiles générées par le manque de moyens auquel le CESER a été confronté lors de l'élaboration de cette note, même s'ils regrettent les conditions minimales du débat. La *FSU* et *Solidaires* s'associent, de ce point de vue, aux remarques exprimées par le groupe CGT dans son introduction et réaffirment qu'il est indispensable qu'un CESER digne de ce nom se donne tous les moyens et prenne le temps et le recul nécessaires pour recueillir des données, mais surtout les analyser et exprimer ses propres réflexions et propositions.

Ce document fait consensus au moins sur le constat : les effets de la crise sont toujours là. Le niveau de vie, en Midi-Pyrénées comme en France, se dégrade, la pauvreté gagne du terrain et les inégalités augmentent. Mais la crise a bon dos.

De façon dogmatique, on n'entend plus parler, dans le langage néolibéral pratiqué par la sphère économique-médiatique dite "bien pensante", que de ce soi disant "coût du travail" qui est l'argument principal mis en avant pour justifier les fermetures d'industries comme en Midi-Pyrénées dans les secteurs textile ou papetier. Mais à aucun moment nous n'entendons parler du « coût du capital » qui, lui, est bien réel, suivi de son cortège de délocalisations, de flambée du prix des matières premières et de limitation des investissements afin de permettre de toujours mieux rémunérer les seuls actionnaires.

La scène internationale s'est, malheureusement, chargée, au cours de cette année 2013, de rappeler à ceux et celles qui ne voudraient pas le voir que la crise que nous vivons est bien celle de l'absence de partage des richesses. Le drame du Rana Plaza au Bangladesh en avril dernier où plus de 1 100 ouvrier-ère-s de la confection (sous-traitants de grandes marques de prêt-à-porter) ont trouvé la mort dans un immeuble qui s'est effondré, a montré les conséquences du libéralisme débridé qui conduit à une exploitation sans limites des salarié-e-s au profit des grandes firmes. Les incidents de Stockholm en mai dernier avec des émeutes dans des quartiers pauvres nous ont rappelé que les inégalités et la pauvreté sont les fruits de l'exclusion sociale notamment en raison du chômage.

Cette crise, dont les gouvernements européens et les forces libérales se complaisent à faire oublier l'origine en exigeant sans cesse des efforts des salarié-e-s comme s'il-elle-s en étaient responsables, s'aggrave à mesure qu'elle dégrade les conditions de vie des

peuples. Les solutions avancées portent toujours davantage sur la réduction des dépenses publiques, des dépenses sociales, la baisse du pouvoir d'achat, obérant ainsi non seulement la cohésion sociale indispensable mais aussi toute possibilité de relance durable au service des populations.

Les politiques d'austérité, menées partout en Europe ont échoué à nous faire sortir collectivement de la crise. Parce que pendant que la majorité de nos concitoyen-ne-s se paupérise, une infime minorité de nantis, de possédants voit ses revenus exploser, ses dividendes se multiplier et ses profits atteindre des niveaux inégalés.

Partout en Europe et aujourd'hui en France, en Midi Pyrénées comme dans la plupart des autres régions, ces politiques conduisent à des régressions sociales sans précédent. On voit ainsi se développer, dans nos départements et en particulier dans les territoires ruraux, de véritables déserts économiques et sociaux où la pauvreté et la désespérance s'installent durablement. Si la zone euro compte aujourd'hui plus de 20 millions de chômeur-euse-s, ce sont plus de 3 millions que l'on dénombre en France et près de 250 000 en Midi-Pyrénées. Le seuil des 12% de la population active au chômage est ainsi dépassé dans plusieurs départements de notre région.

L'économie française est entrée à son tour en récession. La consommation des ménages recule, le pouvoir d'achat baisse de manière importante et quand, un jour ou l'autre, la courbe du chômage s'inversera, puisqu'elle finira bien par s'inverser, c'est sans doute qu'elle aura, auparavant, dépassé ses plus hauts sommets. Le maître-mot de la politique menée par le gouvernement de JM Ayrault reste, dans le prolongement de la logique des gouvernements Sarkozy-Fillon, celui de « compétitivité » avec notamment 20 milliards d'euros donnés aux entreprises par le biais du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE), sans aucune contrepartie ni contrôle et dont on peut prédire que les effets sur l'emploi seront insignifiants voire nuls. De ce point de vue, notre région Midi-Pyrénées connaît des exemples très éclairants avec les Molex, Freescale ou autres Sanofi ou Alcatel pour ne citer que quelques-unes des entreprises qui ont profité de financements publics notamment pour certaines du crédit impôt recherche. Hasard, 20 milliards d'euros c'est juste le déficit que les experts prévoient pour le régime des retraites à l'horizon 2020.

Alors, des solutions existent-elles ? L'affaire « Cahuzac » nous en livre au moins une, elle qui a mis en exergue la question de la fraude fiscale et de son contrôle. Cette dernière représente en France jusqu'à 80 milliards d'euros. Il est donc nécessaire et urgent de mettre en place un vrai plan de lutte pour la juguler. Mais au delà, en refusant de s'emparer de la question des ressources et en ne s'attaquant pas à la fraude fiscale, véritable gangrène de l'équilibre budgétaire, ce gouvernement confirme qu'il préfère, comme ses prédécesseurs, protéger les riches, obéissant ainsi aux orientations voulues par les directives européennes.

C'est pourquoi la *FSU* et *Solidaires* poursuivent leurs actions d'explication et de mobilisation contre les politiques d'austérité qui ont des conséquences sociales désastreuses et mettent en péril la démocratie en France comme en Europe.

Cette crise économique, sociale et environnementale se double d'une crise politique qui présente le risque pour la démocratie du développement de forces porteuses

d'exclusion, de racisme, de xénophobie et de haine. Dans ce cadre, la *FSU* et *Solidaires* dénoncent avec vigueur la politique d'immigration du gouvernement qui est contraire aux droits fondamentaux, en particulier quand elle orchestre la stigmatisation des Roms. Mais par contre, peu de voix s'élèvent pour s'inquiéter de la politique des grands groupes qui emploient sans vergogne, directement ou plus sûrement via la sous-traitance, des travailleur-euse-s sans papiers afin de minimiser leurs "coûts sociaux" et d'augmenter leurs bénéfices. Une rupture immédiate avec ces orientations et ces logiques s'impose.

Dans ce contexte persistant de fracture sociale, le gouvernement doit ouvrir la voie à des politiques inspirées des valeurs de solidarité, de progrès, de justice sociale et écologiques.

Sur un autre plan, après une concertation bâclée, le projet de loi de décentralisation a révélé lors du débat parlementaire au Sénat toutes les contradictions et tous les reculs dont il est porteur. Très controversé, au sein même des élus de la majorité présidentielle (notamment sur le pacte de gouvernance territoriale), il a été découpé en trois projets de loi distincts.

Le projet global demeure n'affirmant pas de ruptures avec la loi de 2010 :

- métropoles imposées,
- accentuation de la territorialisation de l'action publique,
- rôle renforcé des régions,
- Paris, Lyon et Marseille chacune avec un statut différent,.. et l'ensemble des autres métropoles, dont Toulouse fait partie, encore un autre.
- des compétences qui aujourd'hui relèvent d'une collectivité (par exemple la région) déléguées à une autre (département ou métropole) dans le cadre d'une décentralisation « à la carte » où le contrat remplace la loi.

Tout cela confirme les inquiétudes et oppositions exprimées par la *FSU* et *Solidaires*, notamment en ce qui concerne un cadre institutionnel en fonction d'intérêts locaux. Cette réforme reste opaque pour tou-te-s. Elle s'appuie sur une conception, que nous rejetons avec la plus grande vigueur, de mise en concurrence des territoires et de « spécialisation » mettant en danger les évolutions économiques et sociales qui seraient pourtant nécessaires.

Quant à la Modernisation de l'Action Publique, la MAP, déjà en œuvre, elle reste sous-tendue par des logiques sinon identiques du moins bien trop proches de celles de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) que nous avons dénoncée avec force et dont on peut mesurer, chaque jour un peu plus, les conséquences néfastes tant pour les personnels que les usagers.

Tous ces choix gouvernementaux sont inquiétants, ils le sont, pour prendre cet exemple d'une actualité brûlante, sur le sujet des retraites qu'on ne peut séparer des questions d'emploi, de salaires et de conditions de travail. Ils ne font que répondre aux attentes et demandes du patronat et de la technocratie européenne qui le soutient, dans le droit fil des politiques menées par les gouvernements précédents. La conséquence directe est la remise en cause de notre système solidaire de protection sociale hérité du programme du Conseil National de la Résistance.

Il en est ainsi notamment de la casse du droit du travail orchestrée, entre gouvernement, patronat et certains syndicats, avec l'ANI et sa transposition dans la loi en début d'année 2013. Une loi dont les premiers effets commencent à apparaître avec, en particulier, le chantage exercé sur les salarié-e-s dans des entreprises qui, sous couvert de maintien de l'emploi à très court terme, remettent en cause les acquis sociaux sur les rémunérations et l'aménagement du temps de travail.

Selon nous, le lien entre les questions d'emploi, de formation et de qualification est majeur. L'emploi qui constitue également un élément essentiel pour assurer l'avenir des retraites qui sont surtout fragilisées par un chômage de masse et la précarité. La *FSU* et *Solidaires* continueront à se battre, avec tou-te-s ceux-elles qui le souhaitent, contre la diminution des pensions et des retraites et, plus largement des droits sociaux. Nous continuerons à revendiquer pour tou-te-s la retraite à taux plein à 60 ans après 37,5 annuités de cotisations.

Il faut arrêter d'affirmer que c'est le travail et la Protection Sociale qui coûteraient cher et que personne n'y pourrait rien quand, dans le même temps, on ne s'inquiéterait pas de la rémunération du capital. Si l'on divisait les dividendes par 2 on libérerait 120 milliards d'euros, si l'on se donnait les moyens d'éradiquer la fraude fiscale on gagnerait 80 milliards d'euros de plus. Que représentent, vus sous cet angle, les 20 milliards d'euros qui, selon les experts, manqueraient à l'horizon 2020 pour financer les retraites ?

Soyons lucides, tenter de moraliser le capitalisme ne peut, en aucun cas, être suffisant.

La *FSU* et *Solidaires* demandent de légiférer afin de mettre en place une autre répartition des richesses.

Celle ci doit permettre de développer et créer de l'emploi, de procéder à une augmentation générale des salaires, particulièrement substantielle pour les plus bas d'entre eux, d'augmenter le pouvoir d'achat des ménages et d'assurer la pérennité et le renforcement des protections sociales.

Alors oui, parlons de conjoncture mais surtout ne faisons pas semblant de croire qu'elle est le fruit du hasard ou d'erreurs stratégiques et ayons le courage de penser et de dire que d'autres solutions existent.

Au fond, pour la *FSU* et *Solidaires* c'est donc bien de choix politiques, économiques, sociaux et environnementaux qu'il s'agit, c'est-à-dire d'un véritable choix de société. Nous considérons que les choix actuels pèsent sur l'ensemble des territoires et Midi-Pyrénées, région supposée riche, n'y échappe pas. Rompant radicalement avec les politiques d'austérité, le gouvernement et l'ensemble des décideurs politiques doivent présenter des projets au service du progrès social pour tou-te-s, de l'environnement, des politiques qui donnent sens aux valeurs écologiques et à celles de justice sociale, de solidarité, de démocratie et d'égalité.

Au final, par cette contribution très générale, la *FSU* et *Solidaires* expriment leur attente de voir cette note susciter des débats et un apport dans la réflexion du Conseil Régional sur ses politiques économiques, sociales et environnementales.

Dans ce sens, la *FSU* et *Solidaires* réitèrent la demande, déjà exprimée, en 2012, avec la *CGT*, de discuter de la conjoncture bien en amont des Orientations Budgétaires, à partir de la fin du premier semestre. Cela nous semble essentiel.

Je vous remercie de votre attention.

CONTRIBUTION DU GROUPE ASSOCIATION

Présentée par Monsieur Gérard MOLENAT

Monsieur le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Mesdames et Messieurs,

La conjoncture associative

Le projet de contribution sur la conjoncture économique, sociale et environnementale qui nous est présenté, traite d'une façon trop synthétique certains secteurs de l'économie régionale. Il réduit les problématiques conjoncturelles sociales au chômage et au surendettement.

Le groupe ASSOCIATION tient à souligner que l'économie sociale et solidaire est un acteur à part entière de l'économie française. Ce secteur d'activité, lui aussi, est soumis aux aléas conjoncturels et qui plus est, les associations assument un rôle incontestable de cohésion sociale sur nos territoires. Ce secteur est une alternative aux secteurs lucratifs, et les services développés sont orientés vers les préoccupations des populations à travers des réponses de proximité.

Pour le secteur associatif, le début de l'année 2013 a été préoccupant avec des pertes d'emplois élevées.

Le groupe association tient à souligner que la représentation de l'ensemble du monde associatif (65 500 associations en Midi Pyrénées regroupant quelques 70 000 adhérents) repose aujourd'hui sur la mobilisation de près de 80 000 administrateurs portant de manière désintéressée le poids de responsabilités considérables.

Ce sont ces administrateurs bénévoles qui légitiment le projet associatif et qui lui donne sa dynamique.

Lorsqu'on parcourt le tableau de bord régional établi annuellement par Recherches et Solidarités avec le concours de la CDC et de l'ARF, on ne peut être que sensible à la santé morale de ces administrateurs d'association où se confond optimisme et craintes. Globalement si la proportion de ces responsables associatifs indiquant rencontrer des difficultés financières est restée stable aux environs de 11% entre 2012 et 2013, c'est que malgré les difficultés rencontrées, ces responsables font tout pour que leur association fonctionne et apporte les services attendus par leurs adhérents et par la population.

Nous ferons ressortir de ce baromètre associatif, 3 autres points :

- la dégradation des situations financières dans les associations employeuses qui ne représentent certes que 14% du total des associations mais qui emploient par ailleurs plus de 90000 personnes.
- une ressource humaine bénévole insuffisante dans certains domaines d'activité. On notera tout particulièrement des situations délicates dans le domaine du sport « gros consommateur » de ressources humaines liées à l'encadrement bénévole.
- le sentiment d'un manque de reconnaissance et de soutien de la part des collectivités qui s'est accentué depuis 2011. Quant au soutien de l'Etat, aux yeux des responsables associatifs, il n'est que rarement au rendez-vous.

A noter, dans ce profil de l'état d'esprit du dirigeant associatif, la préoccupation aujourd'hui de s'organiser entre associations, de mutualiser, de se fédérer, de pouvoir participer à la construction de politiques publiques territoriales.

Si le monde associatif bénévole est aujourd'hui en questionnement, les associations employeuses de Midi-Pyrénées continuent à être affectées par l'extension d'un « modèle économique commercial » qui n'est pas adapté à leur mission d'intérêt général et d'utilité sociale.

- l'alignement systématique sur des logiques d'appel d'offres,
- la diminution des fonds européens et leur bureaucratisation,
- le recul général des financements des collectivités territoriales,

Ainsi, l'ensemble de ces éléments fragilise le secteur associatif qui employait en Midi-Pyrénées fin 2012 : 90 702 salariés dans 8 829 établissements associatifs – soit 11,2 % des emplois privés.

On constate vis-à-vis du précédent rapport sur la conjoncture une perte de 0,4 % des effectifs salariés d'une année sur l'autre.

La légère reprise de création d'associations (3 707 fin juin 2013 au lieu de 3 638 fin juin 2012) profite essentiellement aux petites associations et plus précisément dans les domaines de la culture, de l'environnement et du sport.

Aujourd'hui le groupe association du CESER tient aussi à souligner :

- l'intérêt porté aux emplois d'avenir notamment au regard de l'emploi des jeunes sans qualification mais avec l'impérieuse nécessité d'accompagner les associations pour pérenniser ces emplois.
- l'intérêt porté par les pouvoirs publics à leur demande d'accéder aux différents fonds européens lors la prochaine programmation 2014/2020.

Dans une étude récente de l'IFOP, nous avons relevé que l'ensemble des bénévoles en France a augmenté de 14% de 2010 à 2013.

Nos compatriotes, loin de se replier sur eux-mêmes sont généreux et solidaires. Ils représentent 40% de la population à donner de leur temps dans une association. La progression de l'engagement bénévole est particulièrement forte dans la tranche des 15 à 35 ans.

Cet engagement associatif est un ferment de lien social.

Cela doit nous amener à encourager les participations des jeunes dans la vie citoyenne, leur faire une place, les impliquer, leur donner des responsabilités, les aider à se structurer.

En dernier lieu, nous nous permettrons d'insister sur le volet social (55 % des associations de Midi-Pyrénées agissent directement dans ce domaine).

Le contexte de crise économique et sociale actuel aurait tendance à amener nos gouvernants à réduire les mécanismes de redistribution.

À titre d'exemple : Les ajustements économiques des politiques familiales appliqués aux seules familles ayant des enfants à charge, ne met nullement en œuvre la solidarité de l'ensemble des citoyens sur une branche de la sécurité sociale qui concerne bien toute la Nation. Les jeunes d'aujourd'hui seront les adultes de demain et contribueront à poursuivre notre pacte social et le renouvellement démographique de notre Pays.

Un deuxième exemple avec le gel envisagé des aides personnelles au logement qui va toucher principalement les plus modestes. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que les dépenses liées au logement (loyer et particulièrement les charges) ne cessent d'augmenter et ainsi cette mesure portera atteinte au pouvoir d'achat des ménages concernés, et sera générateur d'exclusion pour les plus fragiles.

A l'appui de ces 2 exemples, le groupe ASSOCIATION attend que les collectivités territoriales et régionales portent une attention particulière aux familles fragilisées par cette crise et à celles qui font les frais des mesures de restrictions sociales projetées.

Comme toujours le secteur associatif participe aux changements nécessaires de notre société. Plus qu'un simple amortisseur social, il est temps qu'il soit reconnu pour sa capacité à innover et à construire des partenariats d'avenir avec les pouvoirs publics comme avec le secteur privé.

Le groupe association remercie l'assemblée du CESER pour son écoute.

CONCLUSION DE MONSIEUR JEAN-LOUIS CHAUZY, PRESIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL REGIONAL MIDI-PYRENEES

Merci à Gérard RAMOND pour cet appel à trinquer, mais c'est de l'eau.

Comme il n'y a pas à voter, je voudrais redonner à l'assemblée des éléments d'explication sur les débats de conjoncture.

D'abord, il faut partout rappeler d'où l'on vient. Le débat de conjoncture a été voulu, je me suis toujours inscrit pour dans la mesure où, vous l'avez observé, dans toutes les interventions que je fais pour démarrer une assemblée plénière et c'est pareil à l'extérieur, je fais toujours des développements liés à notre environnement, régional, national et international. J'ai toujours estimé que je n'avais pas le monopole des interventions sur le sujet. J'ai toujours fait en sorte de favoriser le débat de conjoncture.

Cela s'est grippé à l'avant-dernière mandature en 2007, parce que les rapports de conjoncture n'étaient plus votés quand ils arrivaient en plénière. Il n'y avait aucun accord entre les collèges sur le diagnostic qui était établi. C'était l'alternance régulière, un coup Jean BELLOU du collège 1 et un coup Jean-Marie BEZ du collège 2. Il n'y avait aucun accord sur le contenu des statistiques et les rapports ont failli ne pas être votés. Quand ils passaient, cela passait à deux ou trois voix pour sauver les meubles. Mais il n'y a aucun accord sur le diagnostic. Comment voulez-vous débattre d'un document de synthèse s'il n'y a pas déjà un accord sur l'état des lieux ?

Donc cela explique pourquoi en Bureau il a fallu arbitrer ; le débat de conjoncture a été maintenu, mais le vote a été supprimé. Il y avait un document établi par la commission de synthèse et un débat libre en Bureau.

Pour 2013, je rappelle que nous avons voté le 1^{er} octobre 2012 un plan de travail épuisant. Nous avons décidé -et cela a été fait je rappellerai demain plus longuement comment- d'engager des rencontres territoriales après avoir demandé en vain des moyens humains et financiers supplémentaires à la Région. La réponse a été négative. Tous les services de la Région, dont on fait partie même si on est au service d'une assemblée de 119 membres, sont à moins 5 % par an en budget de fonctionnement. La demande de budget supplémentaire nous a été refusée ; on a fait à moyens constants. Et à moyens constants, nous avons 19 collaborateurs, il faut tenir compte des RTT et des congés ce qui est normal, et des arrêts de travail professionnels, vous vous retrouvez à 11 ou 12 pour travailler.

Nous avons fait en six mois, du 22 février au 7 octobre, 11 rencontres territoriales, réussies partout. Nous avons fait le plein partout. On a rassemblé sans exclure, j'ai souvent fait du phoning y compris le samedi pour aller chercher les organisations qui n'étaient pas encore inscrites.

11 rencontres territoriales, 2 conférences régionales, on a aussi fait le plein le 21 juin après-midi après le rapport sur l'accès à l'emploi durable et le 7 octobre après-midi après la 11^{ème} rencontre territoriale dédiée à la Haute-Garonne, plus tout le reste.

Quand on a eu le débat en Bureau sur « que devient la conjoncture ? », malgré toutes les déclarations, Bernard dit qu'on ne s'est pas donné tous les moyens, tous les moyens c'est écrire au Président de Région pour avoir des moyens supplémentaires, la réponse est non. La réponse non écrite est : « vous n'avez qu'à faire moins de rapports, vous aurez plus de temps ».

J'ai débloqué la situation en Bureau en proposant d'ajouter une demi-journée à la journée terrible de demain pour avoir le temps...

Mais nous devons – et je dois - tous les jours respecter et protéger les chargés de mission qui ne peuvent pas écrire deux rapports en même temps. Frédéric FERRAGE en l'occurrence avait la charge des rencontres territoriales et du document de synthèse, qui est de grande qualité, qui sera présenté demain pour notre première contribution aux politiques publiques puisque nous savons maintenant depuis le 9 juillet qu'il y aura bien des contrats de plan État-Région, personne n'y croyait quand on l'a décidé, même les élus pensaient qu'il n'y en aurait pas.

On ne s'est trompé sur rien, le problème c'est que la charge de travail est terrible. Un chargé de mission ne peut pas écrire deux rapports en même temps. On a pu gérer parce qu'un Conseiller, Jean-Marie BEZ, a accepté de mouiller un peu la chemise, mais le temps a manqué pour faire un document beaucoup plus global. Demain étant un autre jour, cela sera rediscuté.

J'ai toujours tenu à ce qu'au moins une fois par an, il y ait un débat de conjoncture, il faut qu'on nous en donne le temps et les moyens. Cela suppose que les commissions concernées sachent faire des choix sur les arbitrages du plan de travail parce qu'un chargé de mission ne peut pas écrire deux rapports en même temps, c'est impossible. Si on veut le leur imposer, ils demanderont la mobilité et ils auront parfaitement raison. Nous sommes dans une maison de fous. Il faut intégrer cela pour planifier le travail que l'on fait, ce que l'on produit, et même cela aurait plus de sens si l'on arrivait à produire un rapport de conjoncture à la fin du moins de juin parce qu'ensuite il faut récupérer les OB et le BP.

Le souci n'est pas d'enterrer et de malfaire, le souci est toujours de faire et de bien faire en respectant à la fois les Conseillers et les collaborateurs, collaboratrices qui ont la charge d'écrire.

On regardera comment s'y prennent d'autres CESER, y compris le CESE au plan national, pour mieux fonctionner. Mais pour nous c'est toujours un problème d'arbitrage de charge de travail ; on peut comparer les plans de charge à d'autres CESER, parfois mes collègues me disent « mais vous êtes cinglés chez vous d'en faire autant ». Non on n'est pas cinglés, on essaie de faire pour amener de la valeur ajoutée dans le débat public.

On reprendra ce débat pour faire mieux en se donnant le temps et en changeant peut-être le calendrier pour le faire plus en amont, fin juin serait une bonne échéance.

Merci de vos interventions, de vos contributions.

TABLEAU DE BORD

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

INTERNATIONALE ET NATIONALE

Taux de croissance du PIB des principaux pays (évolution en volume en %)

	2010	2011	2012	2013
Etats-Unis	2,5	1,8	2,8	1,9
Japon	4,7	-0,6	2,0	1,4
Royaume-Uni	1,7	1,1	0,1	0,6
Zone euro dont :	2,0	1,5	-0,6	-0,4
Allemagne	4,0	3,3	0,7	0,4
Italie	1,7	0,4	-2,4	-1,3
Espagne	-0,2	0,1	-1,6	-1,5
France	1,7	2,0	0,0	-0,1

Source : Données EUROSTAT (30/09/2013)

Évolution du cours du Pétrole Cours du baril le 27/09/2013 : 102.71 \$ (76.12 €)



Source : prixdubaril.com –Aout 2013

Évolution de la parité euro-dollar (27/09/2013) - Cours : 1 € = 1,33 \$

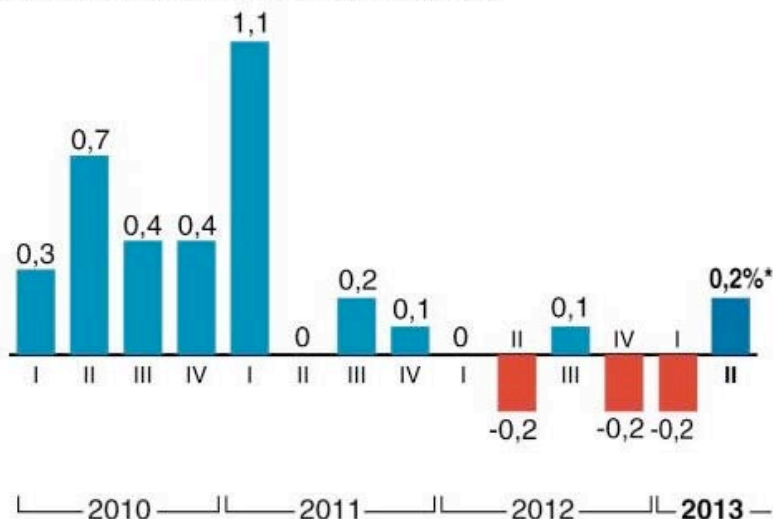


Source : www.actufinance.fr - Aout 2013

France : croissance très légère

La Banque de France révisé sa prévision à la hausse

Évolution trimestrielle du PIB (en pourcentage)



Source : Insee

* estimation Banque de France

AFP

Evolution trimestrielle depuis 2010 du PIB français et estimation révisée Banque de France pour le 2e trimestre 2013

Le PIB et ses composantes en volumes chaînés

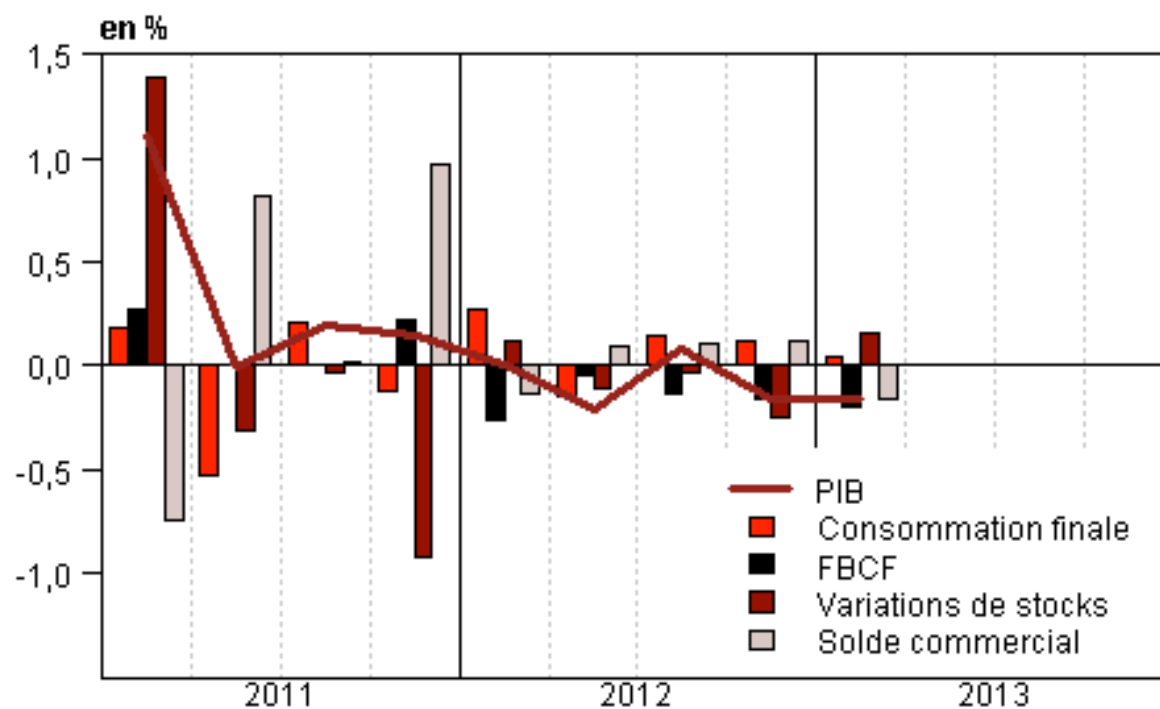
variations t/t-1, en %, données cjo-cvs

	2012 T2	2012 T3	2012 T4	2013 T1	2012	2013 (acquis)
PIB	-0,2	0,1	-0,2	-0,2	0,0	-0,3
Importations	0,1	0,0	-1,0	0,2	-0,9	-0,6
Dép. conso. ménages	-0,5	0,1	0,1	-0,1	-0,4	-0,1
Dép. conso. APU*	0,5	0,3	0,3	0,4	1,4	0,9
FBCF totale	-0,2	-0,7	-0,8	-1,0	-1,2	-2,0
dont ENF*	-0,2	-0,9	-0,8	-1,0	-1,9	-2,1
dont ménages	-0,2	-0,3	-0,9	-1,4	-0,4	-2,3
dont APU*	0,2	-0,5	-0,9	-0,7	-0,6	-1,6
Exportations	0,5	0,3	-0,7	-0,4	2,5	-0,7
Contributions :						
Demande intérieure finale hors stocks	-0,2	0,0	0,0	-0,2	-0,1	-0,2
Variations de stocks	-0,1	0,0	-0,2	0,2	-0,8	-0,1
Commerce extérieur	0,1	0,1	0,1	-0,2	1,0	0,0

*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières

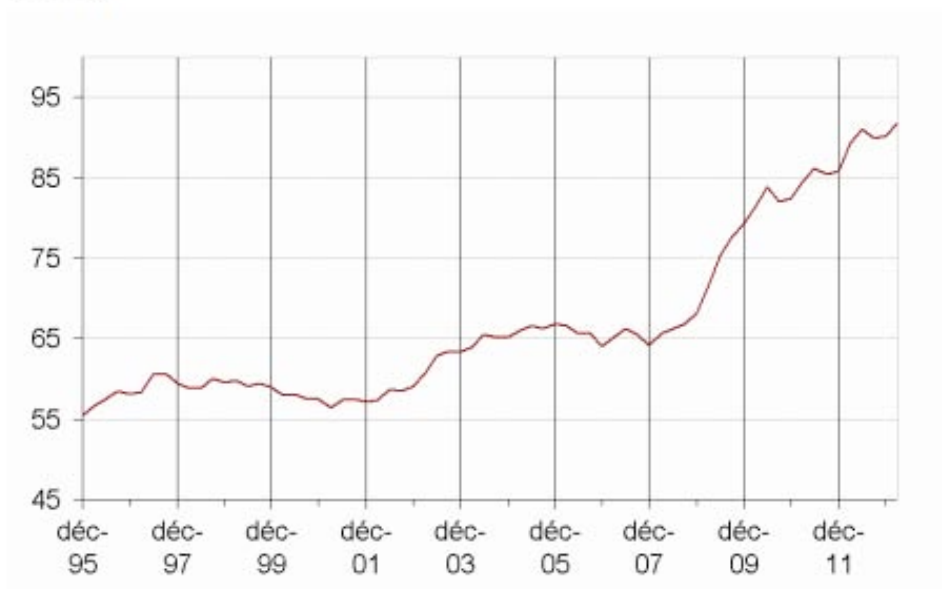
En France

Le PIB et ses composantes



Source : INSEE Aout 2013

Dettes au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB (*)



Source : INSEE 2013

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en Mds€)

	2012T1	2012T2	2012T3	2012T4	2013T1
Ensemble des adm. publiques	1789,2	1832,4	1818,0	1833,8	1870,3
en point de PIB (*)	89,0%	90,8%	89,7%	90,2%	91,7%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	1383,8	1435,1	1421,2	1439,9	1477,2
Organismes divers d'adm. Centrale	10,0	9,7	9,8	9,9	9,9
Administrations publiques locales	161,2	161,6	162,1	173,7	170,5
Administrations de sécurité sociale	234,2	226,0	224,9	210,3	212,7
dont, par instrument :					
Dépôts	31,5	30,8	32,3	37,7	37,0
Titres négociables	1540,5	1571,6	1556,5	1546,1	1587,4
<i>court terme</i>	236,2	225,7	214,1	191,6	202,7
<i>long terme</i>	1304,2	1345,9	1342,4	1354,4	1384,6
Crédits	217,2	230,0	229,1	250,0	245,9
<i>court terme</i>	9,7	11,4	8,7	8,1	8,6
<i>long terme</i>	207,6	218,6	220,4	242,0	237,3

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2005 - Insee, DGFIP, Banque de France

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de l'inflation sous-jacente (ISJ)



Source : Insee - indices des prix à la consommation

EN MIDI-PYRENEES

Créations d'entreprises

	Nombre de créations			Variation (en %)	
	2 ^e trim. 2012	1 ^{er} trim. 2013	2 ^e trim. 2013	trimestrielle	annuelle
Midi-Pyrénées					
hors auto-entrepreneurs	2 688	2 688	2 667	-0,8	-0,8
y compris auto-entrepreneurs	6 694	6 348	6 020	-5,2	-10,1
France métropolitaine					
hors auto-entrepreneurs	56 686	62 189	63 068	1,4	11,3
y compris auto-entrepreneurs	132 924	135 725	130 714	-3,7	-1,7

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

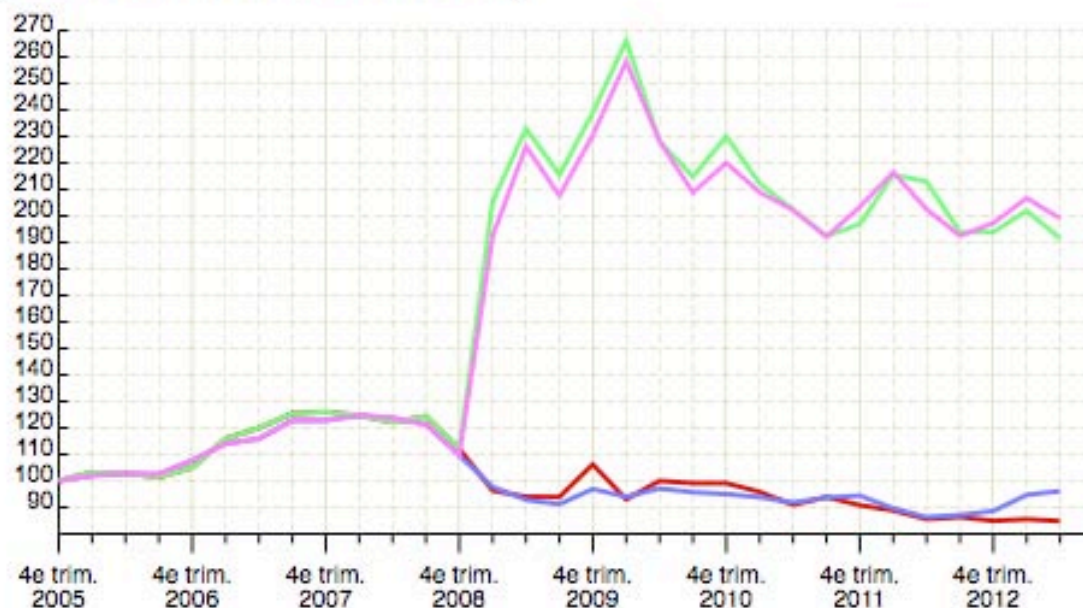
Note : les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime d'auto-entrepreneur sont brutes.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Créations d'entreprises

- Midi-Pyrénées hors auto-entrepreneurs
- France métro. hors auto-entrepreneurs
- Midi-Pyrénées y compris auto-entrepreneurs
- France métro. y compris auto-entrepreneurs

(en indice base 100 au 4e trimestre 2005)



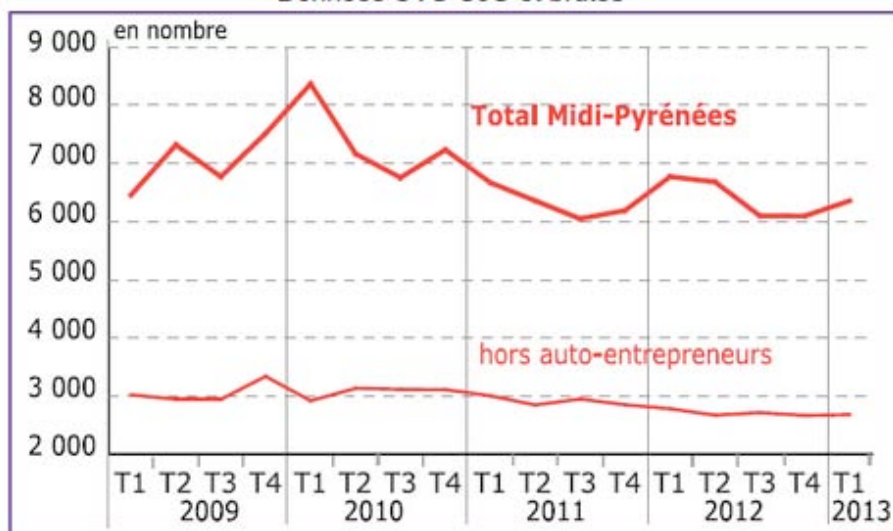
Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime d'auto-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées

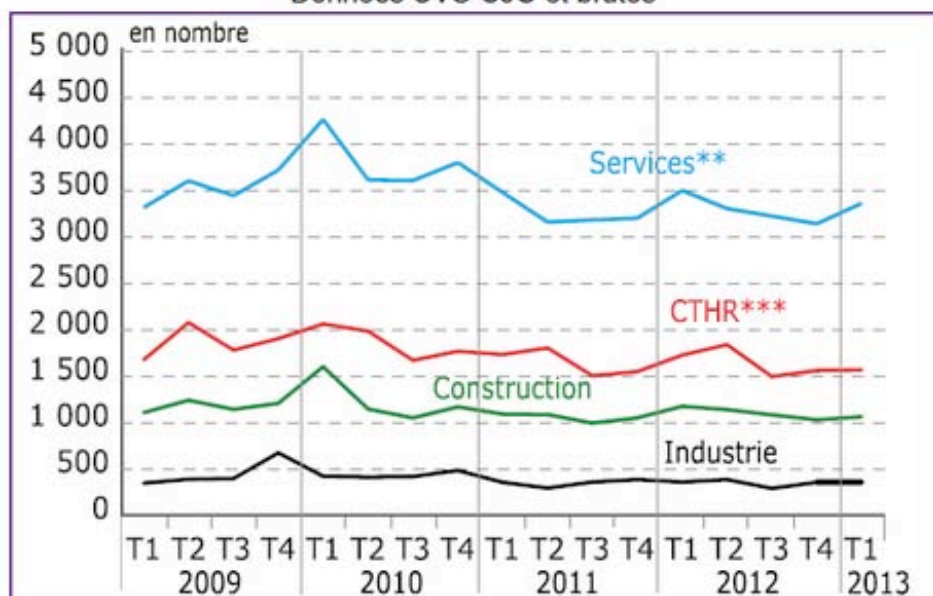
Données CVS-CJO et brutes*



*Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (hors auto-entrepreneurs) et données brutes (auto-entrepreneurs)

Créations d'entreprises par secteur d'activité en Midi-Pyrénées

Données CVS-CJO et brutes*



**Services : Information, communication, finance, assurance, immobilier, services aux entreprises, enseignement, santé, action sociale, services aux ménages

*** CTHR : commerce, transports, hébergement et restauration

Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées par département
Données CVS-CJO et brutes*

	4 ^e trimestre 2012		1 ^{er} trimestre 2013	
	Créations totales	dont auto-entrepreneurs	Créations totales	dont auto-entrepreneurs
Ariège	338	200	315	217
Aveyron	404	219	434	254
Haute-Garonne	3 087	1 776	3 188	1 880
Gers	327	173	362	194
Lot	274	133	295	146
Hautes-Pyrénées	434	194	450	226
Tarn	718	409	740	434
Tarn-et-Garonne	515	324	564	309
Midi-Pyrénées	6 097	3 428	6 348	3 660

Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées par département
Données CVS-CJO et brutes*

	2 ^e trimestre 2013				
	Créations totales	dont auto-entrepreneurs	Évolution en % (/ trim. précédent)		
			Créations totales	dont auto-entrepreneurs	hors auto-entrepreneurs
Ariège	351	208	11	- 4	46
Aveyron	391	219	- 10	- 14	- 4
Haute-Garonne	2 993	1 657	- 6	- 12	2
Gers	310	157	- 14	- 19	- 9
Lot	333	180	13	23	3
Hautes-Pyrénées	429	218	- 5	- 4	- 6
Tarn	685	418	- 7	- 4	- 13
Tarn-et-Garonne	528	296	- 6	- 4	- 9
Midi-Pyrénées	6 020	3 353	- 5	- 8	- 1

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées par secteur d'activité
Données CVS-CJO et brutes*

	4 ^e trimestre 2012		1 ^{er} trimestre 2013		2 ^e trimestre 2013	
	Créations totales	dont auto-entre- preneurs	Créations totales	dont auto-entre- preneurs	Créations totales	dont auto-entre- preneurs
Industrie	358	218	353	191	339	191
Construction	1 033	601	1077	614	1025	552
Commerce, transports, hébergement et restauration	1 561	743	1 564	767	1 676	906
Services*	3 145	1 866	3 354	2 088	2 980	1 704
Midi-Pyrénées	6 097	3 428	6 348	3 660	6 020	3 353

Créations d'entreprises en Midi-Pyrénées par secteur d'activité
Données CVS-CJO et brutes*

	2 ^e trimestre 2013		
	Évolution en % (/ trim. précédent)		
	Créations totales	dont auto-entre- preneurs	hors auto-entre- preneurs
Industrie	- 4	0	- 9
Construction	- 5	- 10	2
Commerce, transports, hébergement et restauration	7	18	- 3
Services*	- 11	- 18	1
Midi-Pyrénées	- 5	- 8	- 1

*Services : Information, communication, finance, assurance, immobilier, services aux entreprises, enseignement, santé, action sociale, services aux ménages

Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene)

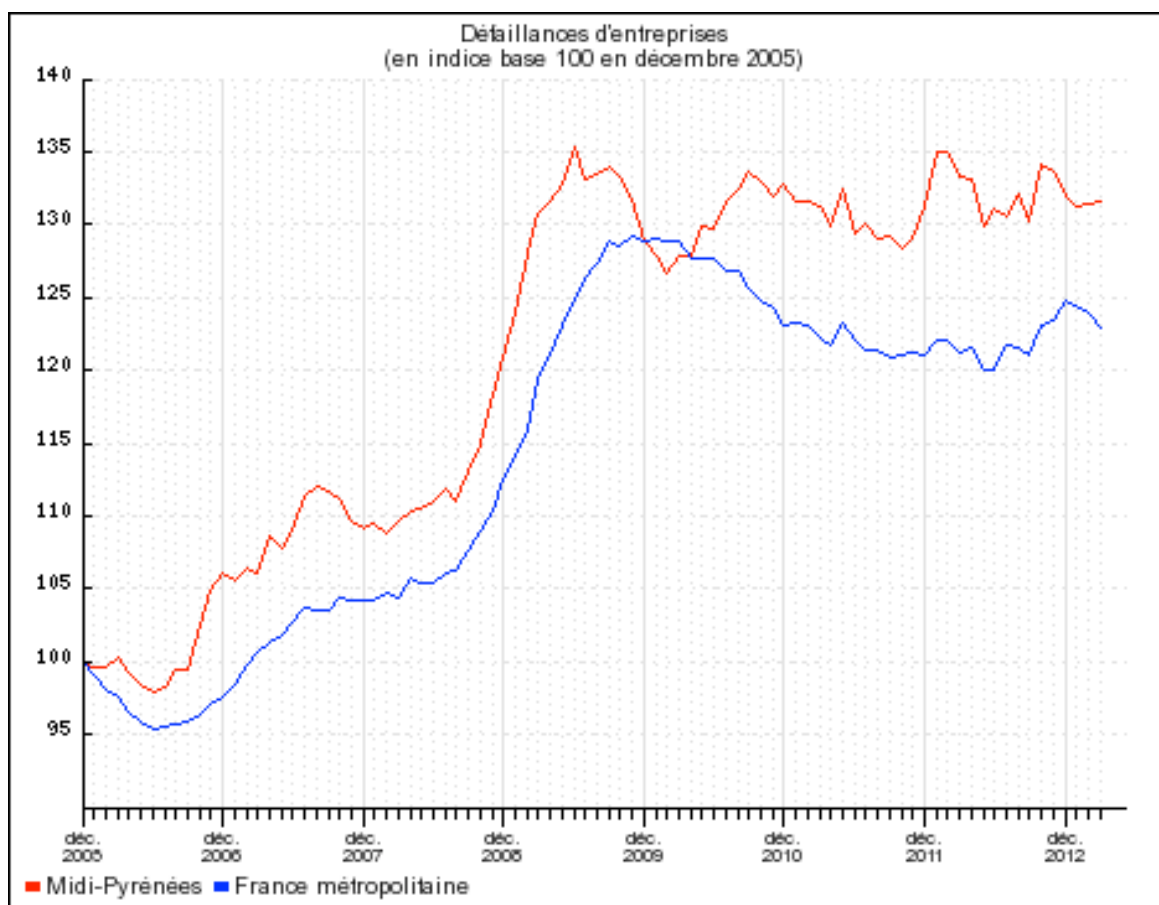
Défaillances d'entreprises

	Nombre de défaillances sur un an			Glissement du cumul annuel (en %)	
	au 2 ^e trim. 2012 (*)	au 1 ^{er} trim. 2013 (*)	au 2 ^e trim. 2013 (*)	sur un trimestre	sur une année
Midi-Pyrénées	2 604	2 634	2 796	6,2	7,4
France métropolitaine	57 393	59 310	60 108	1,3	4,7

(*) En fin de trimestre.

Note : données brutes au 10 septembre 2013, en date de jugement.

Source : Fiben, Banque de France.



Note : données mensuelles brutes au 10 juin 2013, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)	2012 (nombre)	Évolution 2012/2011 (en %)
Ariège	4 128	-7,7	645	-5,4	89	36,9	4 863	-7,0
Aveyron	5 845	-14,2	1 388	-8,1	233	-20,7	7 522	-13,1
Haute-Garonne	33 783	-15,0	8 134	-12,9	950	-12,1	42 981	-14,5
Gers	4 509	-14,6	954	-15,4	119	9,2	5 592	-14,4
Lot	4 047	-14,1	765	-11,9	59	7,3	4 890	-13,5
Hautes-Pyrénées	5 473	-15,2	901	-21,9	82	-14,6	6 473	-16,2
Tarn	9 076	-18,2	1 926	-0,2	251	-13,7	11 380	-14,7
Tarn-et-Garonne	5 212	-13,3	1 072	-16,5	189	20,4	6 492	-13,1
Midi-Pyrénées	72 073	-14,8	15 785	-11,8	1 972	-8,2	90 193	-14,0
France métropolitaine	1 857 013	-14,1	380 254	-10,6	45 631	-7,7	2 288 974	-13,4

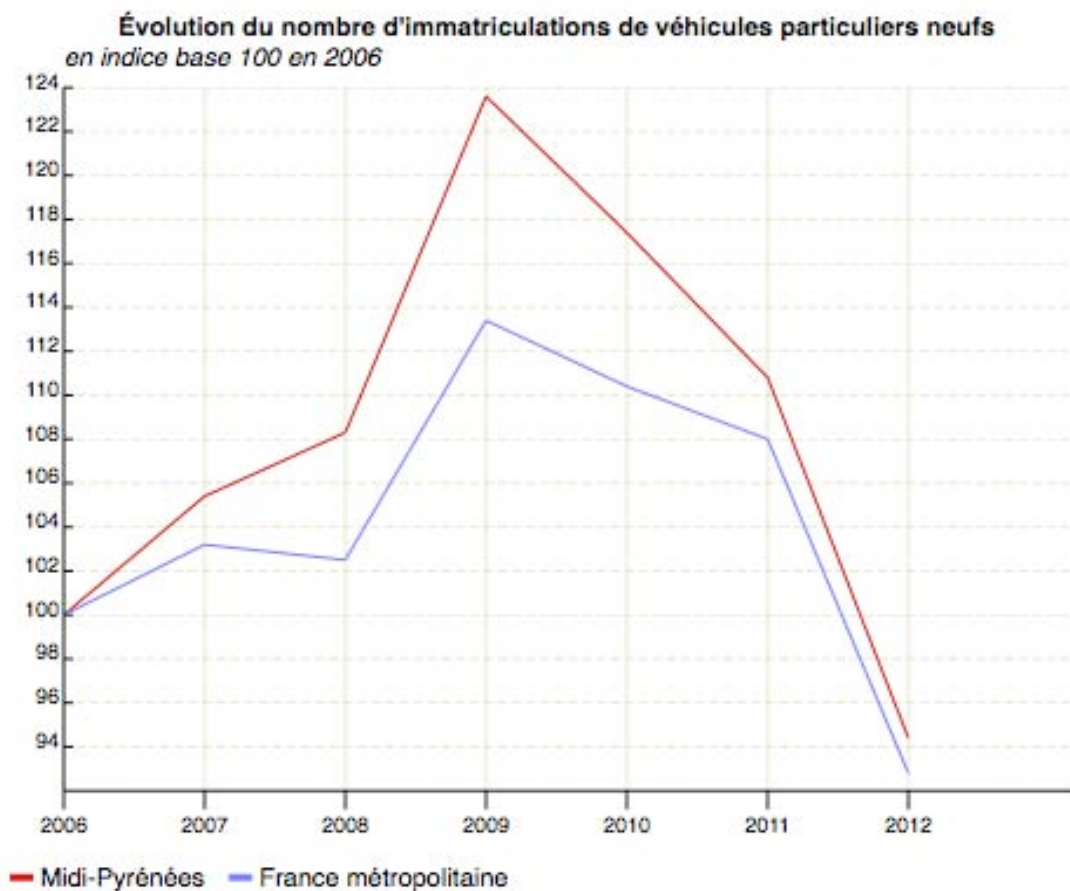
Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SOeS, SIDIV.



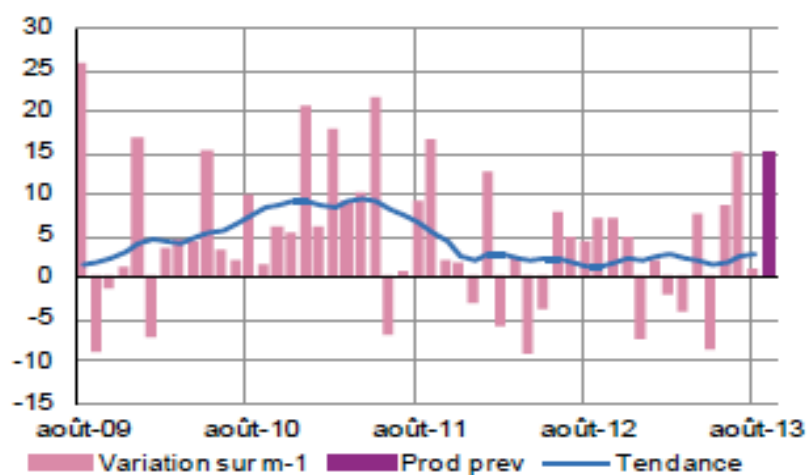
Note : données brutes.

Source : SOeS, Fichier central des automobiles, SIDIV.

L'INDUSTRIE

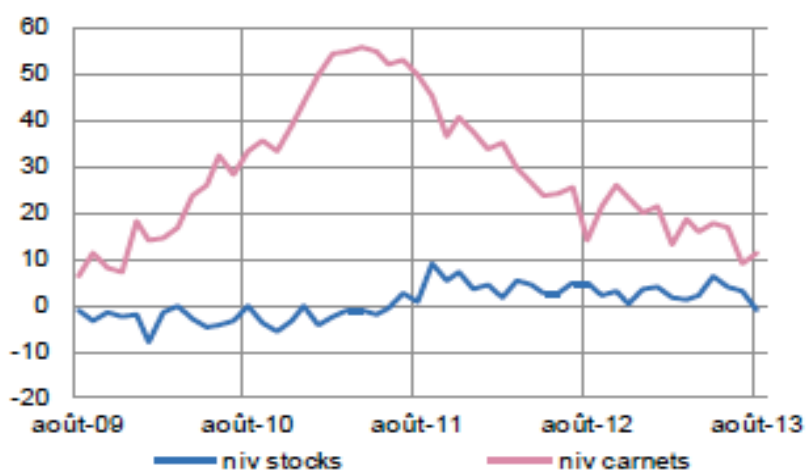
Production passée et prévisions

(en solde d'opinions CVS)

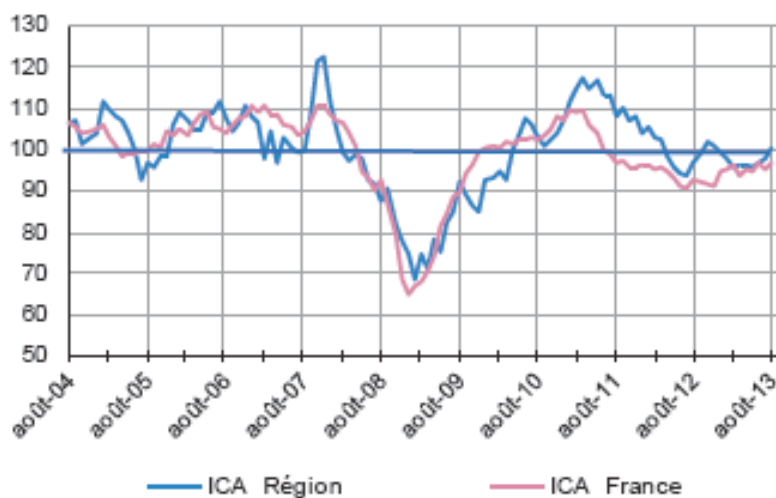


Situation des carnets et des stocks de produits finis

(en solde d'opinions CVS)



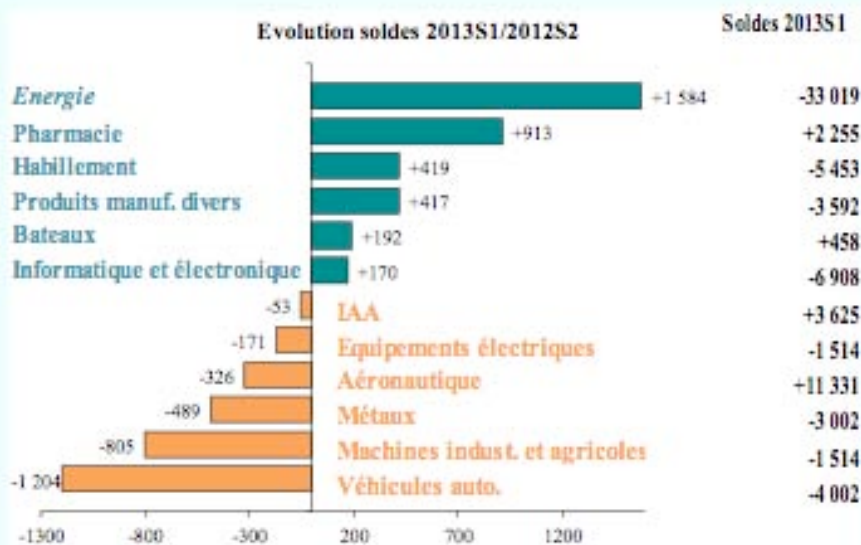
Industrie



LE COMMERCE EXTERIEUR

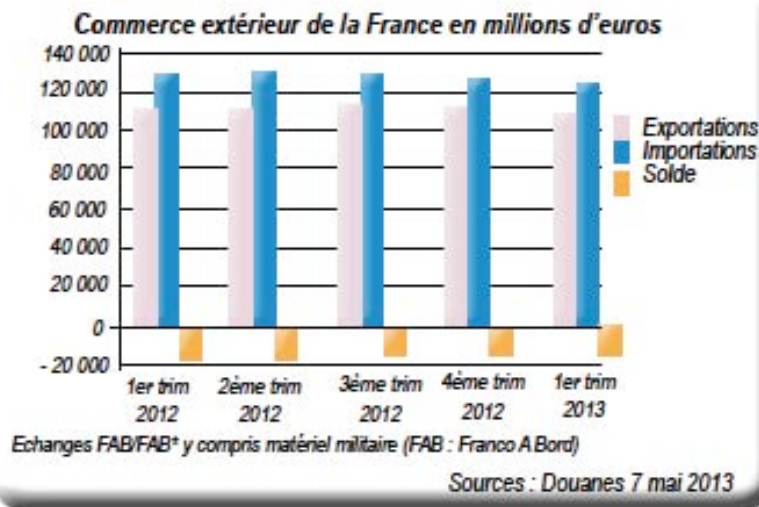
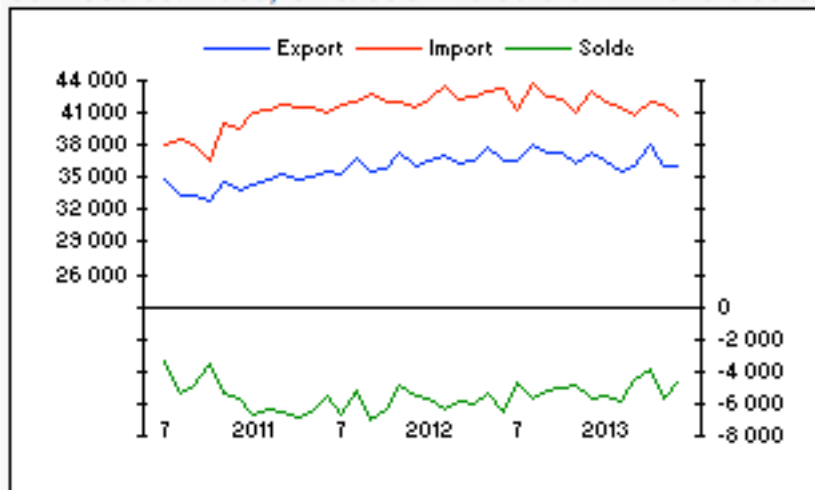
EN FRANCE

Principales variations des soldes entre le second semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2013 (en millions d'euros)



Source : Douanes - Données estimées CAF-FAB, CVS-CJO

Echanges FAB/FAB yc matériel militaire
données estimées, CVS/CJO - valeurs en millions d'euros



Évolution mensuelle des échanges commerciaux de la France en Md€
(données CVS-CJO, de source Douanes françaises)

En février 2013, le solde commercial FAB-FAB de la France affiche un déficit de 6 Md€, soit un creusement de 358 M€ par rapport à celui de janvier. En février, les importations se sont élevées à 41,9 Md€, baissant de 0,8 % par rapport au mois précédent, tandis que dans le même temps, les exportations se sont réduites de 1,9 % pour s'établir à 35,8 Md€. Parallèlement, le solde mensuel CAF-FAB hors énergie, s'est légèrement creusé de 534 M€ par rapport à janvier et s'établit à -1,7 Md€.

Les échanges de biens et leur variation (les 3 derniers mois)

Données CVS - CJO en Md€	12.2012	1.2013	2.2013	Evolution mois/mois précédent	Evolution 3 mois /3 mois précédents
Exportations totales FAB	37,5	36,5	35,8	-1,9%	-1,0%
Importations totales FAB	43,0	42,2	41,9	-0,8%	0,7%
Solde FAB/FAB	-5,5	-5,7	-6,0	-0,4	-2
Solde CAF/FAB	-6,9	-7,0	-7,4	-0,3	-1,8
Facture énergétique CAF-FAB	-5,6	-5,9	-5,7	0,2	-0,2
Solde CAF/FAB Hors Energie	-1,3	-1,1	-1,7	-0,5	-1,6

Facture énergétique (en Md€) et baril de pétrole Brent (en €) depuis février 2009

En février 2012, le déficit énergétique s'est élevé à 5,7 Md€, en résorption de près de 200 M€ par rapport à janvier. La facture énergétique représente ce mois-ci 78 % du déficit commercial français (exprimé en CAF- FAB).

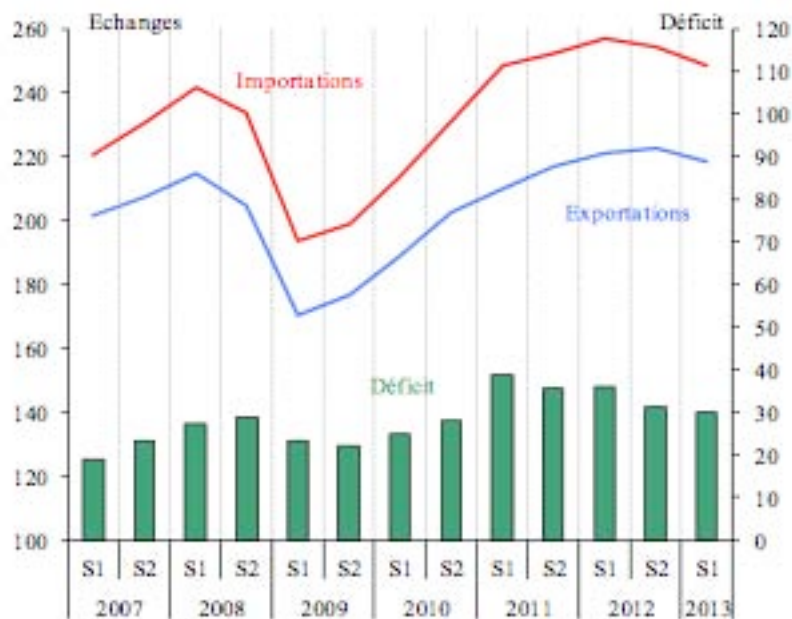
Les échanges de biens et leur variation (les 3 derniers mois)

Données CVS - CJO en Md€	2.2013	3.2013	4.2013	Evolution mois/mois précédent	Evolution 3 mois /3 mois précédents
Exportations totales FAB	35,8	36,4	37,8	4,1%	-0,2%
Importations totales FAB	41,5	40,8	42,3	3,8%	-1,1%
Solde FAB/FAB	-5,7	-4,5	-4,5	-0,1	1,1
Solde CAF/FAB	-7,2	-5,9	-6,0	-0,1	1,1
Facture énergétique CAF-FAB	-5,7	-5,6	-5,7	0,0	0,1
Solde CAF/FAB hors militaire et hors énergie	-1,6	-0,3	-0,3	0,0	1,0

En avril 2013, le déficit énergétique s'est élevé à -5,7 Md€, en résorption de 44 M€ par rapport à mars. La facture énergétique représente ce mois-ci 91 % du déficit commercial français (exprimé en CAF-FAB).

Commerce Extérieur - Balance commerciale mensuelle

Evolution semestrielle des échanges et du déficit (milliards d'euros)



Source : Douanes - Données estimées FAB-FAB, CVS-CJO

Aperçu du commerce extérieur de la France (données de référence : Juin 2013)

Place de la France dans le commerce mondial en 2011

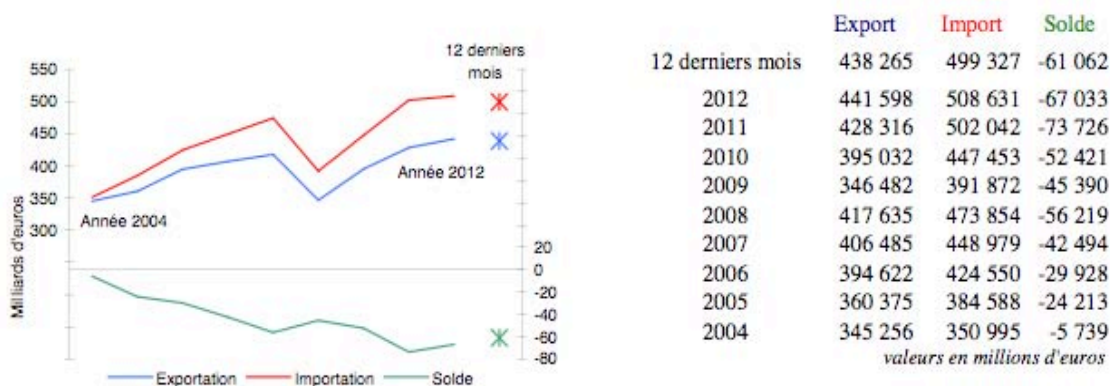
Données 2011, source : CHELEM - CEPII (<http://www.cepii.fr/>)

	Chine *	Allemagne	Etats-Unis	Japon	Russie	France	Pays-Bas	Corée du Sud	Italie	Belgique
Rang Export	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Rang Import	2	3	1	4	14	5	9	8	7	11

* non compris Hong-Kong

Evolution des échanges de la France (2004 - 2012)

Echanges FAB-FAB y compris matériel militaire



	Export	Import	Solde
12 derniers mois	438 265	499 327	-61 062
2012	441 598	508 631	-67 033
2011	428 316	502 042	-73 726
2010	395 032	447 453	-52 421
2009	346 482	391 872	-45 390
2008	417 635	473 854	-56 219
2007	406 485	448 979	-42 494
2006	394 622	424 550	-29 928
2005	360 375	384 588	-24 213
2004	345 256	350 995	-5 739

valeurs en millions d'euros

EN MIDI-PYRENEES

Midi-Pyrénées - 4 derniers trimestres cumulés

	Exportations %	91,3
Haute-Garonne		
Aveyron	1,8	
Tarn	1,6	
Hautes-Pyrénées	1,3	
Tarn-et-Garonne	1,2	
Gers	1,2	
Lot	0,8	
Ariège	0,8	
<hr/>		
	Importations %	88,4
Haute-Garonne		
Tarn	2,9	
Tarn-et-Garonne	2,1	
Aveyron	1,7	
Ariège	1,4	
Lot	1,3	
Gers	1,1	
Hautes-Pyrénées	1,1	

Les produits clés - cumul des 4 derniers trimestres (3T2012 - 2T2013)

[Pays](#)

	Millions Euros	% des échanges de la France
Exportations Midi-Pyrénées	45 177	10,5 %
produits principaux ?		
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale	37 461	
- A01Z - Produits de la culture et de l'élevage	1 199	
- C26E - Appareils de mesure, d'essai et de navigation ; articles d'horlogerie	720	
- C28A - Machines et équipements d'usage général	673	
- C27B - Matériel électrique	517	
produits spécifiques ?		
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale	37 461	72,8 %
<hr/>		
Importations Midi-Pyrénées	29 288	5,8 %
produits principaux		
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale	21 093	
- C26A - Composants et cartes électroniques	944	
- C27B - Matériel électrique	476	
- C28A - Machines et équipements d'usage général	440	
- A01Z - Produits de la culture et de l'élevage	400	
produits spécifiques		
- C30C - Produits de la construction aéronautique et spatiale	21 093	73,5 %

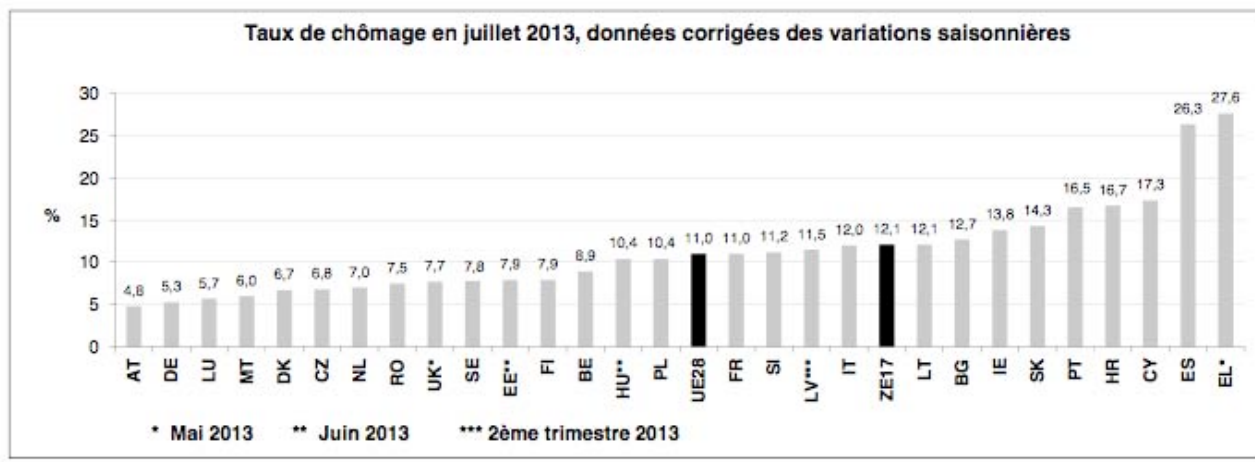
	Exportations	Importations	Solde
4ème trimestre 2012	11,62 Mds€	7,21 Mds€	4,40 Mds €
1er trim 2013	11,06 Mds€	7,74 Mds€	3,32 Mds €
Variation %	-4,81%	+7,35%	-24,54 %

Sources : DGDDI - résultats mars 2013

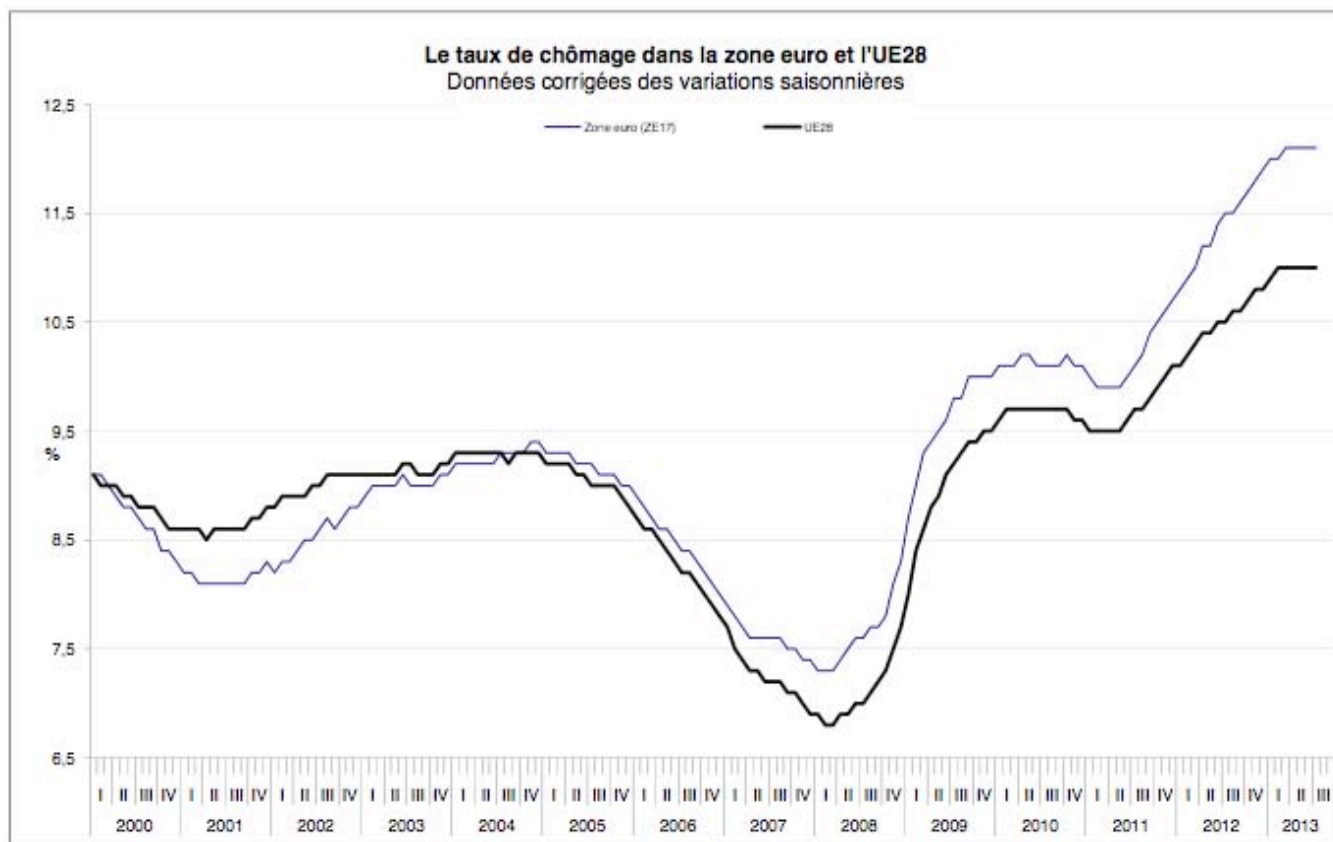
LA CONJONCTURE SOCIALE

EN EUROPE

Taux de chômage dans la zone euro 16, euro 27, le Japon et les USA



Source : Eurostat aout 2013



EN MIDI-PYRENEES

Taux de chômage

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points de %)	
	1 ^{er} trim. 2012	4 ^e trim. 2012	1 ^{er} trim. 2013	trimestrielle	annuelle
Midi-Pyrénées	9,8	10,4	10,6	0,2	0,8
France métropolitaine	9,5	10,1	10,4	0,3	0,9

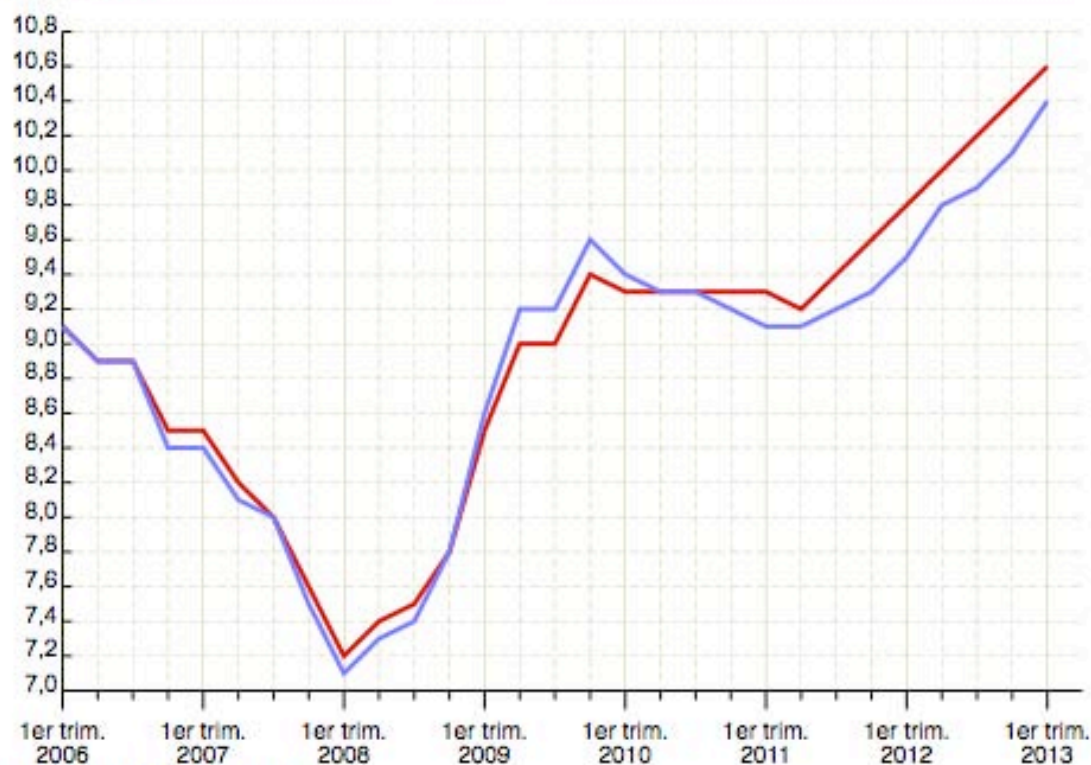
Note : données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Taux de chômage

— Midi-Pyrénées — France métropolitaine

(en %, CVS)



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à Pôle emploi

	Demandeurs d'emploi			Variation (en %)	
	juin 2012	mars 2013	juin 2013	sur un trimestre	sur un an
Midi-Pyrénées					
Ensemble	215 197	231 172	236 648	2,4	10,0
Moins de 25 ans	34 497	37 054	37 431	1,0	8,5
50 ans ou plus	42 875	47 318	49 444	4,5	15,3
Inscrits depuis plus d'un an	81 263	91 532	95 056	3,9	17,0
France métropolitaine					
Ensemble	4 401 300	4 741 100	4 799 700	1,2	9,1

Champ : demandeurs d'emploi en fin de mois catégories A, B et C ; données corrigées des variations saisonnières ; les séries de la France métropolitaine sont également corrigées des jours ouvrables.

Sources : Pôle emploi ; Dares - traitement Direccte.

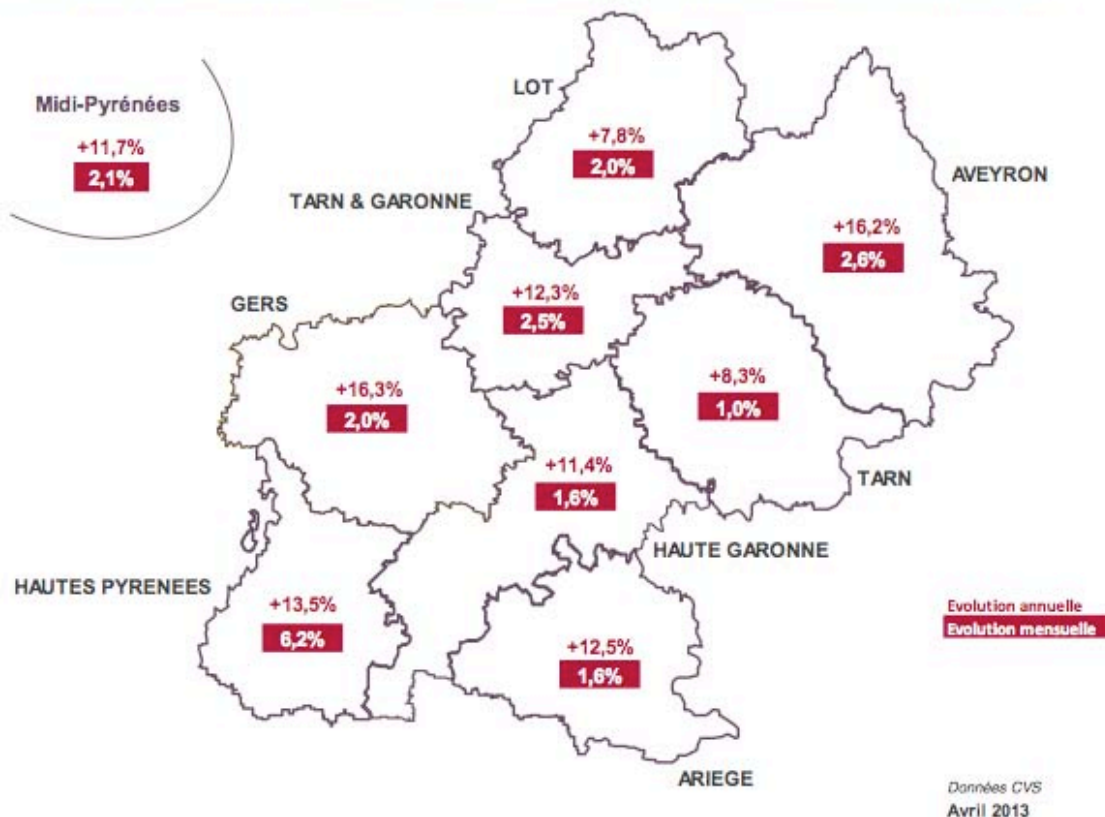
Taux de chômage

	Taux de chômage (en %)			Variation (en points de %)	
	1 ^{er} trimestre 2012	4 ^e trimestre 2012	1 ^{er} trimestre 2013	trimestrielle	annuelle
Ariège	12,1	12,8	13,3	0,5	1,2
Aveyron	6,8	7,7	8,0	0,3	1,2
Haute-Garonne	9,8	10,3	10,5	0,2	0,7
Gers	7,4	8,2	8,4	0,2	1,0
Lot	9,5	10,1	10,2	0,1	0,7
Hautes-Pyrénées	11,0	11,8	11,7	- 0,1	0,7
Tarn	10,9	11,3	11,5	0,2	0,6
Tarn-et-Garonne	11,1	11,4	11,9	0,5	0,8
Midi-Pyrénées	9,8	10,4	10,6	0,2	0,8

Note : données corrigées des variations saisonnières

Source : Insee, *taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé*

Evolutions annuelles et mensuelles des demandeurs d'emploi par département (cat. ABC)



Répartition des DEFM de catégories ABC

	Midi-Pyrénées				France métropolitaine		
	avril 2013	Part	Evolution mensuelle	Evolution annuelle	Part	Evolution mensuelle	Evolution annuelle
<i>Données CVS</i>							
Hommes	111 472	47%	+2,3%	+13,0%	50%	1,4%	+11,9%
Femmes	124 487	53%	+1,8%	+10,5%	50%	+1,1%	+9,7%
Moins de 25 ans	37 931	16%	+2,4%	+12,9%	17%	+1,6%	+11,3%
Entre 25 et 49 ans	149 660	63%	+1,9%	+9,9%	63%	+1,2%	+9,2%
50 ans et plus	48 368	20%	+2,2%	+16,4%	21%	+1,1%	+15,5%
Durée de chômage ≥ 1 an	92 617	39%	+1,2%	+15,9%	40%	+1,5%	+15,4%
Total DEFM cat ABC	235 959	100%	+2,1%	+11,7%	100%	+1,2%	+10,8%
<i>Données brutes</i>							
			Variation annuelle				
Droits payables au RSA	38 393	17%	+19,4%		16%		

Dans les tableaux ci-dessous, seules sont considérées les communes de plus de 100 habitants.

Population d'allocataires en Midi-Pyrénées

Année	Allocataires	Personnes couvertes *	Enfants couverts	Entre 0 et 3 ans **	Entre 3 et 6 ans **
2011	514 510	1 278 414	533 290	90 039	83 320
2010	505 337	1 262 430	528 311	89 469	81 668
2009	498 679	1 250 529	524 220	88 621	80 266

* allocataire, conjoint, enfant(s) et personnes à charge réunis

** limite d'âge non inclus, autrement dit de 0 à 2 ans révolus et de 3 à 5 ans révolus

Structures familiales en Midi-Pyrénées

Année	Personnes isolées	Monoparentales		Couples			
		Total	Avec 3 enfants ou plus	Total	Sans enfants	Avec enfants	Avec 3 enfants ou plus
2011	208 960	74 148	9 501	231 402	28 323	203 079	42 157
2010	203 056	72 871	9 236	229 410	27 531	201 879	41 802
2009	199 209	71 299	9 063	228 171	27 238	200 933	41 645

ARS, allocations logement et AAH en Midi-Pyrénées

Année	ARS		Allocation logement		AAH
	Total	Personnes couvertes	Total	Personnes couvertes	
2011	115 761	184 903	295 767	558 976	46 980
2010	117 165	187 317	288 580	548 328	44 708
2009	116 402	186 680	287 083	550 067	42 928

Revenu de Solidarité Active en Midi-Pyrénées

Année	RSA		RSA socle		API *	RMI *	RSO
	Total	Personnes couvertes	Total	Personnes couvertes			
2011	80 269	162 694	60 544	119 430	0	0	0
2010	78 111	158 020	58 185	114 567	0	0	0
2009	72 460	146 705	55 142	108 686	0	0	0

* Le RMI et l'API ont été maintenu dans les DOM jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.

Allocataires à faibles revenus en Midi-Pyrénées

Année	Bénéficiaires d'un revenu garanti *		Allocataires dont les ressources dépendent :	
	Total	Personnes couvertes	à 50% ou plus de la CAF	à 100% de la CAF
2011	127 234	234 475	109 550	64 281
2010	122 760	226 189	104 885	61 730
2009	115 393	211 869	101 187	59 876

* Personnes bénéficiaires du RSA, du RMI, de l'API ou de l'AAH.

Données compilées par AideFamille et issues des statistiques infra-départementales publiées par la Caisse d'Allocations Familiales. Dernière mise à jour : 26/09/2012. Source : caf.fr

Baromètre du surendettement

EN FRANCE

Indicateurs statistiques sur le surendettement Synthèse juin 2013

	avril 2013	mai 2013	juin 2013 (1)	Cumul de janvier à juin		année 2012
				2013	2012	
Dossiers déposés	21 074	17 774	18 928	116 238	116 194	220 836
Dossiers recevables	16 700	14 411	19 819	98 125	97 657	194 866
Dossiers traités par les Commissions	19 821	17 756	19 838	116 008	119 967	247 368
- Plans conventionnels conclus	5 584	4 930	5 557	32 092	34 058	70 531
- Mesures imposées et recommandées élaborées	4 874	4 163	4 594	27 803	28 721	60 399
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	5 398	5 203	5 206	32 403	32 279	67 411
- Dossiers clôturés	2 425	2 176	2 718	14 807	16 672	32 133
- Dossiers irrecevables	1 362	1 101	1 567	7 788	7 060	14 693
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	178	183	196	1 115	1 177	2 201

Source : Banque de France – sept 2011

EN MIDI-PYRENEES

Nombre de dossiers de surendettement déclarés recevables

	Midi- Pyrénées	France
2000	4 705	125 462
2001	4 248	118 691
2002	4 030	118 533
2003	4 777	144 231
2004	5 054	153 185
2005	5 252	155 946
2006	4 889	157 950
2007	5 108	154 938
2008	5 588	159 967
2009	6 444	182 695
2010	6 545	192 007
2011	7 466	202 900
2012	7 745	194 866

Répartition Midi-Pyrénées (2012)

Ariège	448
Aveyron	500
Haute-Garonne	3 130
Gers	522
Lot	535
Hautes-Pyrénées	659
Tarn	1 138
Tarn-et-Garonne	813

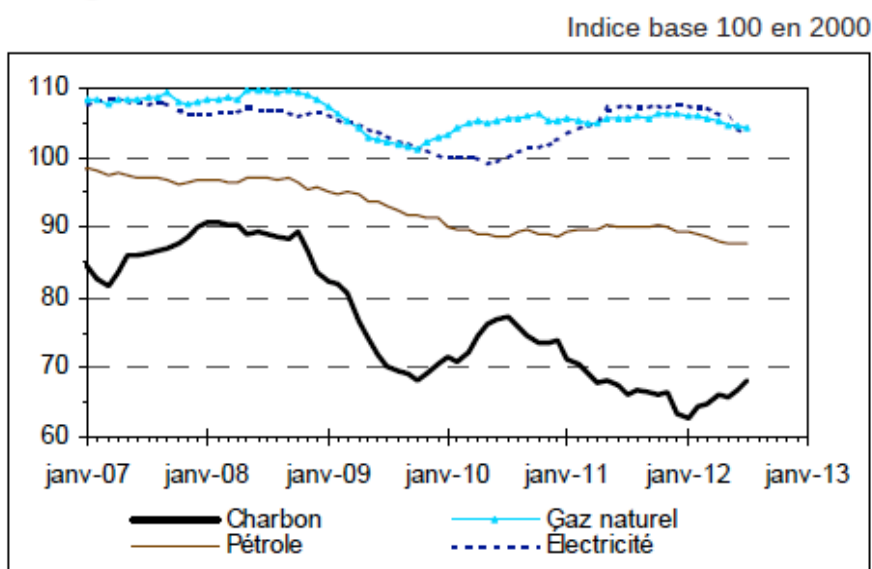
Source : Banque de France

LA CONJONCTURE ENVIRONNEMENTALE

EN FRANCE

Énergie primaire

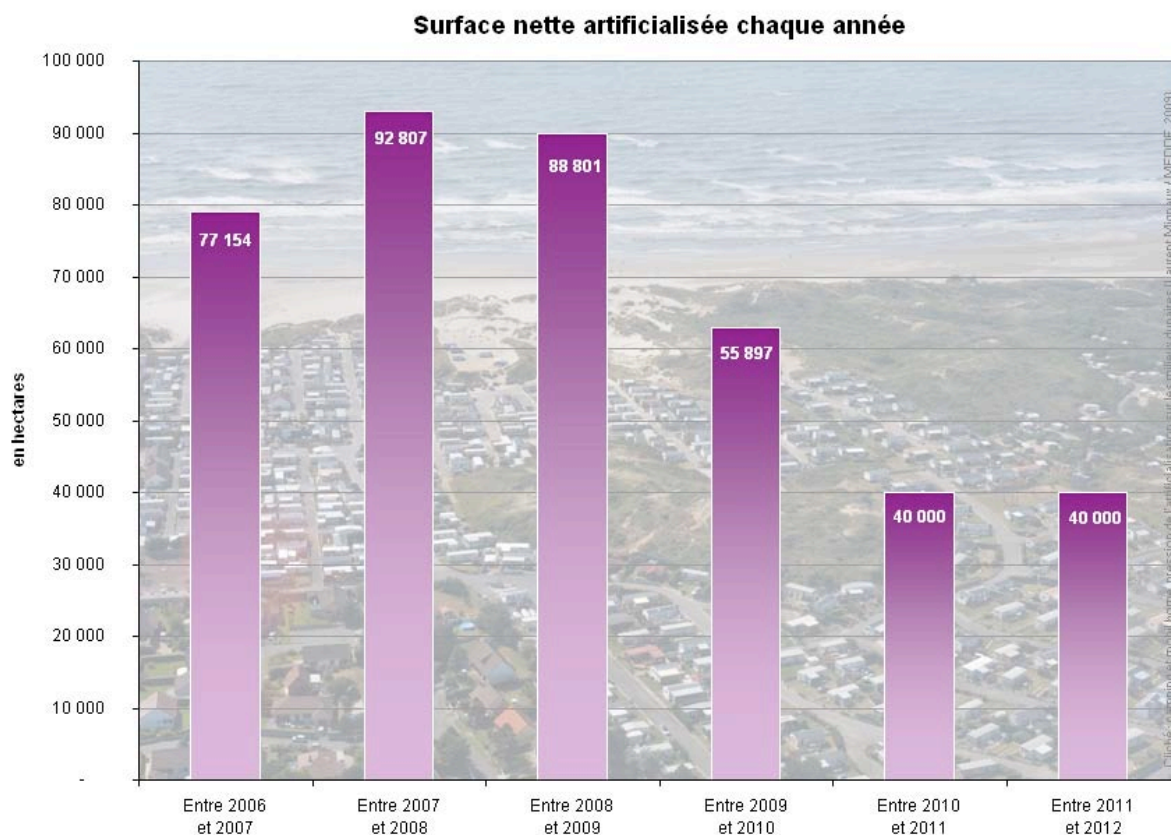
Consommation primaire corrigée du climat, par énergie, en année mobile



Evolution semestrielle de la facture énergétique (milliards d'euros) et du prix du baril de pétrole (en euros et en dollars)



Source : Douanes et INSEE



Note : pas d'enquête en 2011, valeur calculée par interpolation entre 2010 et 2012

Source : MAAF (SSP), TerUti-Lucas, série révisée, juin 2013

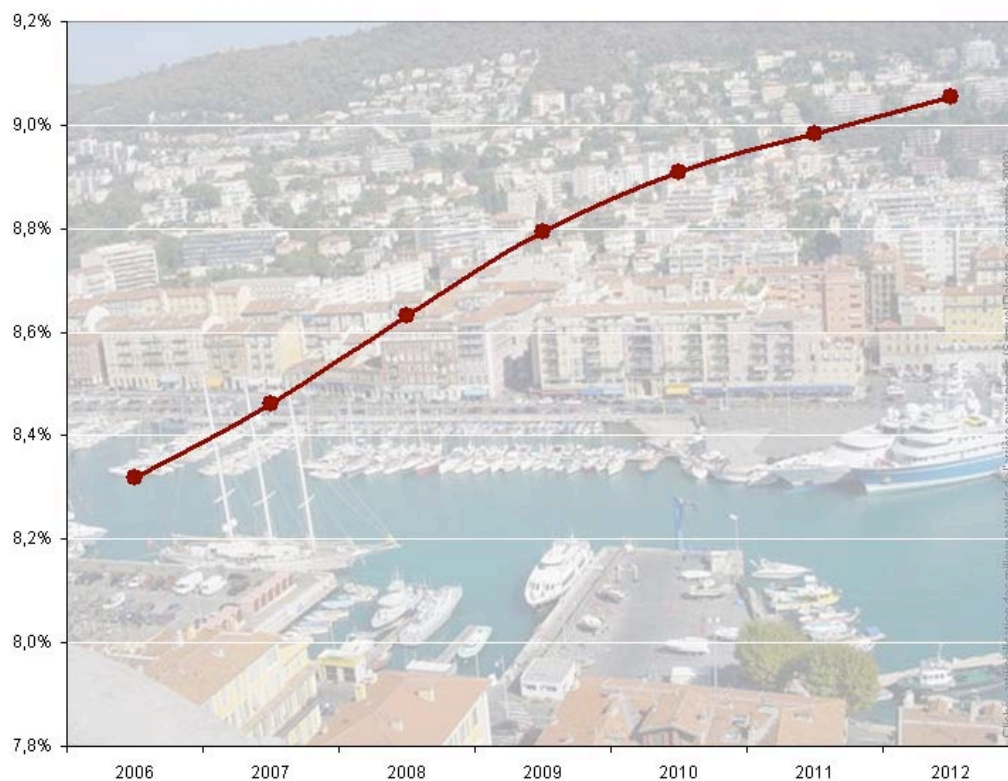
**Evolution comparée
du nombre de doses unités et de la quantité de substances actives vendues**



Notes : usages agricoles, hors traitement de semences et produits de la liste "biocontrôle vert"

Source : MAAF (DGAL), d'après Banque nationale des ventes des distributeurs (BNV-D) et MAAF (SSP)

Proportion du territoire métropolitain couvert par des surfaces artificialisées



Note : pas d'enquête en 2011, valeur calculée par interpolation entre 2010 et 2012

Source : MAAF (SSP), TerUti-Lucas, série révisée, juin 2013

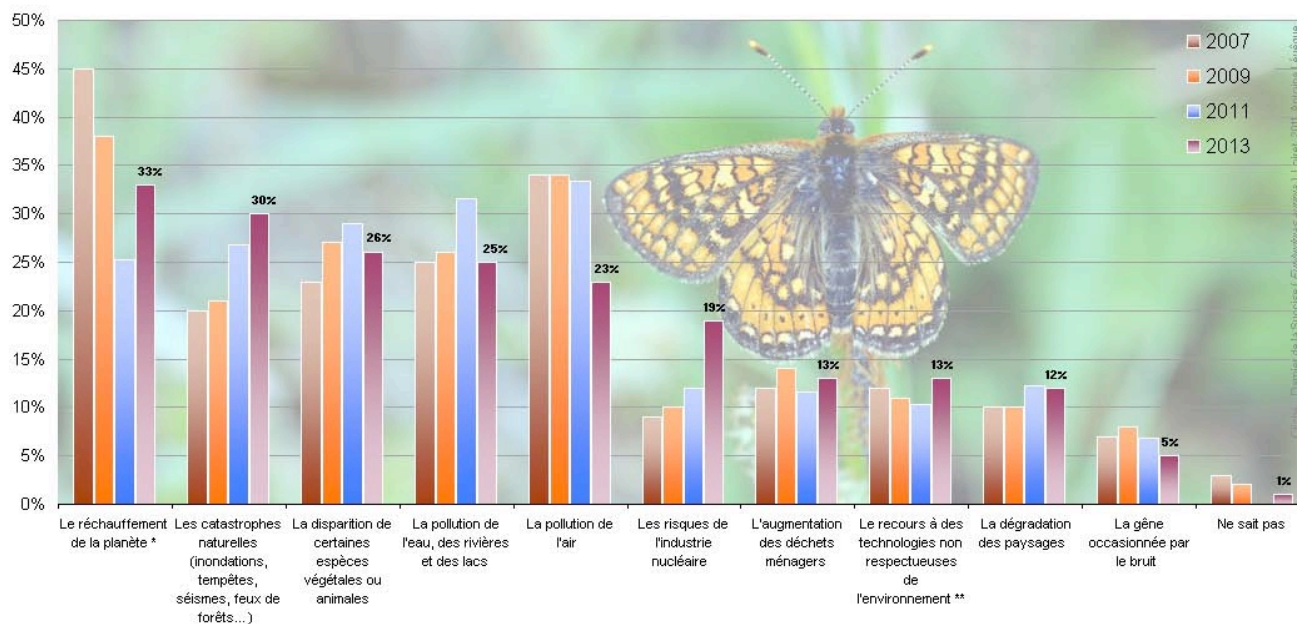
Taux d'abondance des oiseaux nicheurs inféodés aux milieux agricoles, forestiers ou bâtis

Indice base 1 en 1989

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Espèces spécialistes	100	99	89	87	83	84	80	79	81	81	76	77	75	78	76	78	80	76	78	77	71	79	73	72
Espèces des milieux agricoles	100	93	75	84	75	78	75	75	82	79	70	71	73	66	64	66	70	65	66	67	60	65	59	57
Espèces des milieux forestiers	100	109	96	88	87	85	84	84	81	82	83	81	80	93	91	90	89	85	90	88	82	93	88	91
Espèces des milieux bâtis	100	92	103	90	88	93	79	78	79	83	77	80	73	79	75	83	85	84	79	76	75	85	77	74
Espèces généralistes	100	101	97	95	101	97	92	96	94	90	87	88	92	101	104	106	114	118	116	117	112	123	118	115

Note : les oiseaux communs "spécialistes" correspondent aux espèces communes des milieux agricoles, forestiers et bâtis.

**Parmi les problèmes suivants liés à la dégradation de l'environnement,
quels sont les deux qui vous paraissent les plus préoccupants ?**
(en % arrondis, cumul des deux premières réponses)



Notes : * En 2007, le libellé était : "Le réchauffement de la planète (et l'effet de serre)"

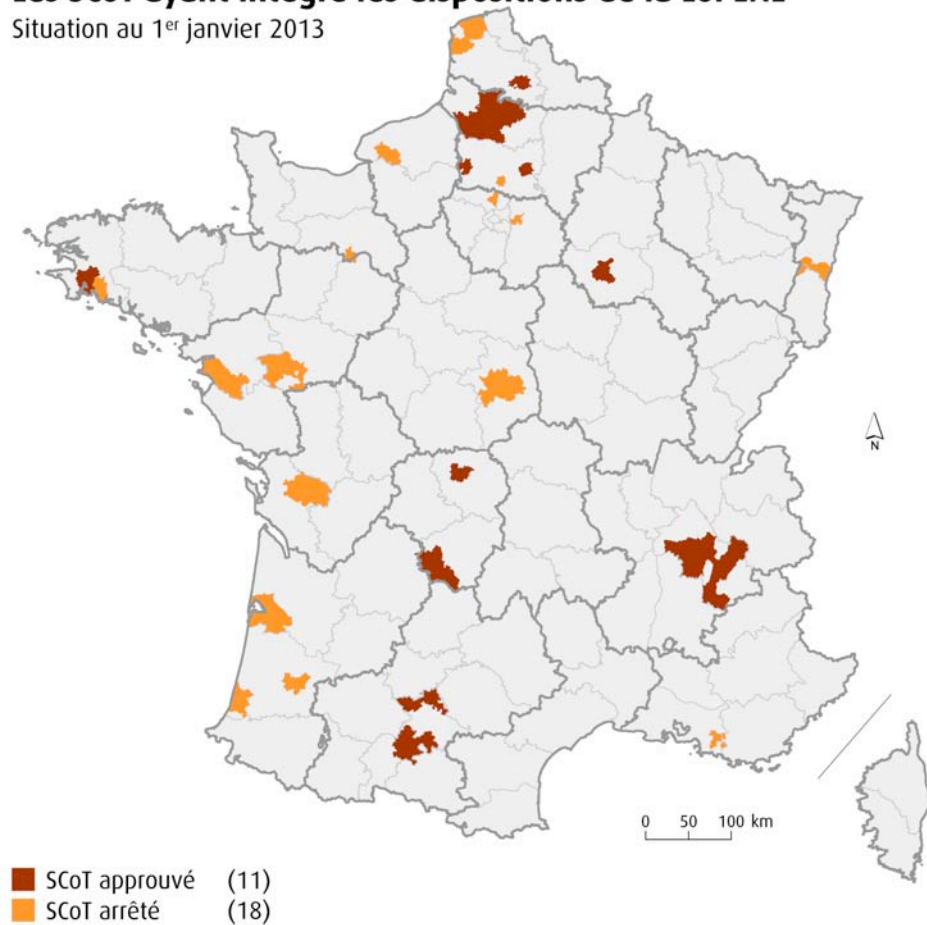
** En 2007, le libellé était : "L'utilisation de technologies non respectueuses de l'environnement"

Source : CREDOC-SOeS, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », janvier 2013

EN MIDI-PYRENEES

Les SCoT ayant intégré les dispositions de la Loi ENE

Situation au 1^{er} janvier 2013



Source : DGALN – DHUP – QV3. ©IGN, BD CARTO ©, 2011.